



Offemont Réalités

Magazine municipal - Juillet 2018 - N°69



La fibre optique arrive à Offemont.



Sommaire

| | |
|----------------------------------------------|---------|
| Le mot du Maire | page 03 |
| Finances | page 04 |
| Représentation | page 06 |
| Politique de la ville | page 08 |
| Fleurissement | page 09 |
| Amélioration de l'espace public | page 12 |
| Dégradations | page 17 |
| Éducation | page 18 |
| La Ruche | page 22 |
| CLÉ | page 24 |
| Moments officiels | page 29 |
| Les Aînés | page 30 |
| Animation | page 32 |
| Sports & loisirs | page 44 |
| Vie communale | page 51 |
| Promotion | page 54 |
| Conseils Municipaux | page 55 |
| Flash back | page 70 |
| Dialoguons | page 71 |
| État civil | page 72 |
| Tribunes | page 73 |
| Page ludique | page 74 |
| À noter dans votre agenda | page 75 |

Directeur de la publication : Pierre CARLES. Responsable de la publication : Carole TRITTER.
Rédaction : Marie-Line CABROL, Pierre CARLES, Nicole MUESSER, Renaud OEUVRARD, Carole TRITTER, la CLÉ d'Offemont, les listes "Un vent de liberté pour Offemont", "Offemont - Solidarité - Progrès" et "Une renaissance pour tous". Avec la participation de Suzanne ROMANCZUK et Michelle ROUSSELET. Photos : Mairie d'Offemont sauf celles portant le nom du photographe. Crédits : Conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté, freepik.com, vecteezy.com, pixabay.com, Grand Belfort, ROV. Conception graphique et mise en page : Service Communication. Tirage : 2 000 exemplaires. Coût de l'impression : 2 653,51 € HT. Dépôt légal : juillet 2018. Imprimé par IM'SERSON sur papier PEFC. Régie publicitaire : Mairie.

Comment recevoir Offemont Réalités ?

Version papier : Le magazine municipal d'Offemont est distribué à l'ensemble des Offemontois. Il est également disponible à l'accueil de la Mairie d'Offemont.

Version électronique : Offemont Réalités est consultable sur le site internet de la Commune d'Offemont www.mairie-offemont.fr dans la rubrique Animation et Communication.

Le mot du Maire



Chères Offemontoises, chers Offemontois,

Une petite pause estivale s'impose après un premier semestre chargé en évènements de tous genres.

Un des objectifs de l'équipe municipale est de proposer aux petits, aux grands, aux Aînés, la possibilité de rencontres amicales autour de multiples activités ou animations, tout au long de l'année, Fête vos jeux, week-end découvertes, marche du canton, carnaval, chasse aux œufs, scène ouverte, vide greniers, exposition artistique, repas des Aînés, sortie des Aînés... ça bouge à Offemont.

Qu'elles soient du fait de la mairie ou de nos associations sportives, cela implique une organisation rigoureuse, mais également et surtout, la bonne volonté de dizaines de personnes qui investissent de leur temps pour vous offrir tous ces moments agréables de rencontres.

J'aimerais les en remercier sincèrement.

De la même façon, nous associons tous les habitants au devenir de leur quartier et de la Commune en général, c'est pourquoi, chaque fois que cela est possible, nous vous proposons des réunions publiques afin que chacun puisse s'exprimer en toute liberté.

Ce fut le cas au cours de ce semestre pour la réunion réalisée avec Free Mobile le 28 mai, et également pour celle concernant le très haut débit en partenariat avec le Conseil départemental et Orange le 13 juin. D'autres rencontres vous seront proposées dans le courant de l'année, toujours dans le but de vous associer aux décisions à prendre, c'est notre façon de faire vivre la démocratie sur notre Commune.

Malgré l'acharnement de l'opposition à nous nuire, cherchant la moindre faille, nous vous assurons que l'équipe de la majorité municipale "Un Vent de Liberté pour Offemont" résiste aux pressions exercées. Vous pouvez compter sur notre détermination.

Au moment où nous mettons à l'impression, l'équipe de France de football vient de gagner le championnat du monde. J'ai une pensée particulière pour tous les éducateurs qui passent du temps à inculquer à nos jeunes les valeurs du sport.

Je vous souhaite à toutes et à tous un bel été.

Pierre CARLES

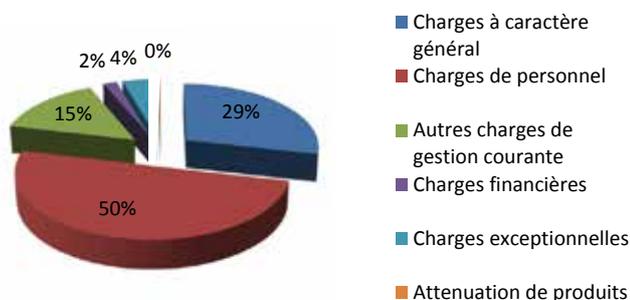
A handwritten signature in black ink, appearing to be 'P. Carles', written over a light blue background.

Budget de fonctionnement

| Dépenses réelles de fonctionnement en euros | | | Recettes réelles de fonctionnement en euros | | |
|---------------------------------------------|-----------------------|---------------------------|------------------------------------------------------|-----------------------|---------------------------|
| | Budget 2018 | Compte administratif 2017 | | Budget 2018 | Compte administratif 2017 |
| Charges à caractère général | 936 469,20 € | 689 672,60 € | Atténuation de charges | 4 000,00 € | 55 846,06 € |
| Charges de personnel | 1 645 365,00 € | 1 459 728,45 € | Produits des services | 206 845,00 € | 198 873,74 € |
| Autres charges de gestion courante | 491 080,92 € | 447 793,83 € | Contributions directes (impôts et taxes...) | 1 806 525,00 € | 1 792 517,94 € |
| Charges financières | 60 000,00 € | 52 587,03 € | Dotations et participations (État, Département...) | 1 043 923,12 € | 1 054 048,78 € |
| Charges exceptionnelles | 141 500,00 € | 785,13 € | Autres produits de gestion courante et exceptionnels | 326 797,00 € | 206 192,82 € |
| Atténuation de produits | 6 546,00 € | 5 064,00 € | Excédent de fonctionnement reporté | 400 000,00 € | 400 000,00 € |
| TOTAUX | 3 280 961,12 € | 2 655 631,04 € | TOTAUX | 3 788 090,12 € | 3 707 479,34 € |

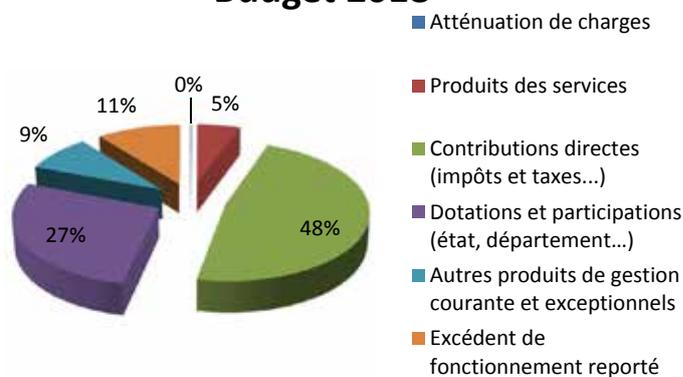
Dépenses de fonctionnement - Budget 2018

Budget 2018



Recettes de fonctionnement - Budget 2018

Budget 2018



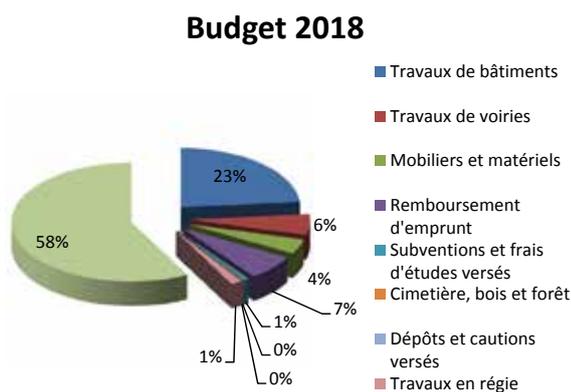
Recettes des locations de la MIEL

| | |
|------|-------------|
| 2014 | 27 321,70 € |
| 2015 | 31 076,19 € |
| 2016 | 33 528,25 € |
| 2017 | 42 707,52 € |

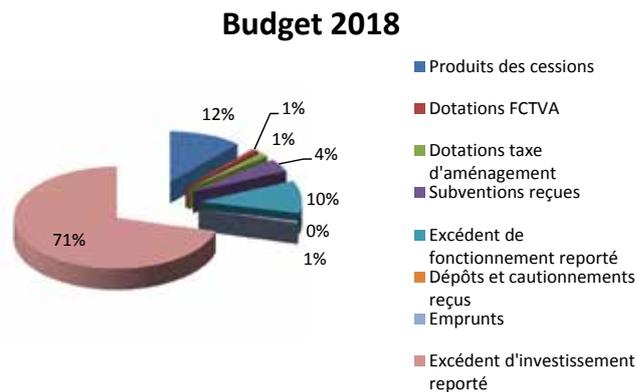
Budget d'investissement

| Dépenses réelles d'investissement en euros | | | Recettes réelles d'investissement en euros | | |
|--------------------------------------------|-----------------------|---------------------------|--------------------------------------------|-----------------------|---------------------------|
| | Budget 2018 | Compte administratif 2017 | | Budget 2018 | Compte administratif 2017 |
| Travaux de bâtiments | 625 743,64 € | 101 036,64 € | Produits des cessions | 463 044,00 € | - € |
| Travaux de voiries | 152 900,00 € | 92 791,80 € | Dotations FCTVA | 46 432,37 € | 119 355,50 € |
| Mobiliers et matériels | 107 092,00 € | 73 773,17 € | Dotations taxe d'aménagement | 60 000,00 € | 65 228,54 € |
| Remboursement d'emprunt | 180 000,00 € | 171 233,29 € | Subventions reçues | 168 173,90 € | 142 402,21 € |
| Subventions et frais d'études versés | 17 600,00 € | 18 703,80 € | Excédent de fonctionnement reporté | 417 841,24 € | 201 899,06 € |
| Cimetière, bois et forêt | 5 000,00 € | 1 418,07 € | Dépôts et cautionnements reçus | - € | 526,27 € |
| Dépôts et cautions versés | 600,00 € | 480,00 € | Avance sur cde immob. Régul. | 25 000,00 € | - € |
| Travaux en régie | 40 000,00 € | - € | Excédent d'investissement reporté | 2 849 712,19 € | 2 546 969,02 € |
| Acquisitions terrains | 1 540 048,82 € | 1 238,70 € | | | |
| TOTAUX | 2 668 984,46 € | 460 675,47 € | TOTAUX | 4 030 203,70 € | 3 076 380,60 € |

Dépenses d'investissement - Budget 2018



Recettes d'investissement - Budget 2018



Association des Maires



Le 17 mars, l'Association des Maires du Territoire de Belfort tenait son Assemblée générale à l'Hôtel de Ville de Belfort.

Étaient présents à la tribune, Pierre REY, Président de l'Association des Maires du Territoire de Belfort, Damien MESLOT, Maire de Belfort, Florian BOUQUET, Président du Conseil départemental, Cédric PERRIN, Sénateur, Ian BOUCARD, Député (Michel ZUMKELLER s'étant excusé), Francis COTTET, représentant Marie-Guite DUFAY pour le Conseil régional, Rachel PAILLARD, membre du Bureau de l'AMF Paris, et Madame la Préfète Sophie ELIZEON accompagnée de Joël DUBREUIL, secrétaire général.



Après une brève présentation des activités 2017 de l'association et des projets à venir, chacune des personnalités présentes à la tribune s'est exprimée sur l'actualité et les difficultés rencontrées par les collectivités territoriales en ce début d'année 2018 : baisse des dotations, normes complexes, conséquences de la Loi NOTRe, suppression de la taxe d'habitation, interventions de l'État...

Permanence de Free

En septembre 2017, nous avons été interrogé par les représentants de Free Mobile sur leur souhait d'installer sur le territoire de la commune une antenne relais. Nous avons fait le tour des différentes solutions possibles : ZAC du Ballon, entre la rue du Chêne et le secteur du Rudolphe, secteur boisé du Stratégique, entrée du chemin rural du Maquis de Chérimont, secteur du Complexe Sportif, toit de la mairie, clocher de l'église... Deux délibérations ont été votées le 09 avril, la première afin d'autoriser l'installation d'antennes relais dans les différentes zones du PLU, la deuxième pour valider le projet d'installation d'une antenne par cet opérateur.

Nous avons proposé à l'opérateur d'organiser une réunion publique. Une cinquantaine de personnes a répondu présente. De multiples questions ont été posées à cette occasion.

Actuellement, Free Mobile travaille sur la possibilité de positionner son antenne relais au niveau du chemin du Maquis de Chérimont.

Dans tous les cas, la Mairie ne peut s'opposer à l'installation d'une antenne relais. Si Free ne trouve pas de solution avec la commune, l'antenne pourra être positionnée chez un particulier.



Réunion publique du Conseil départemental



CD 90

Le 13 juin, Florian BOUQUET, président du Conseil départemental, accompagné de plusieurs vice-présidents, a tenu une réunion publique à la MIEL afin de présenter les réalisations faites à mi-mandat. Marie-France CEFIS a fait un bilan des actions engagées sur le terrain social (RSA, APA, aide à l'enfance). Éric KOEBERLÉ a quant à lui évoqué les travaux en cours au niveau des différents gymnases des collèges. Marie-Hélène IVOL a parlé des actions entreprises sur les logements sociaux du département. Le directeur régional Cyprien MATEOS et Christian BLANCHOT, responsable des relations avec les collectivités locales, tenaient à cette occasion un stand Orange Telecom. M. MATEOS est intervenu à la tribune afin d'expliquer au public le planning de déploiement de la fibre sur notre canton. Les premières maisons à Offemont sont en cours de raccordement, plusieurs mois seront encore nécessaires pour couvrir l'ensemble des habitations.



CD 90

Chantier éducatif : mise en peinture du local pétanque



La Commune d'Offemont a organisé, dans le cadre d'un appel à projet Politique de la Ville, en partenariat avec le Conseil départemental, un chantier éducatif du 11 au 15 juin.

Quatre jeunes, deux filles et deux garçons, âgés de 16 à 20 ans, encadrés par des éducateurs du PAS et du personnel de la Commune, ont réalisé des travaux de préparation et de mise en peinture de l'intérieur du nouveau local pétanque.



**Travaux spéciaux
Sécurité en hauteur**

A votre service depuis près de 30 ans !

Espace Vertical
106 rue Briand - Offemont
Tél.: 03.84.90.20.36
Mail: contact@espacevertical.fr

Suivez nous sur facebook :
Espace Vertical SAS  @espacevertical90

Décoration de Carnaval

Le club des bénévoles des Soiras a brillamment décoré notre Commune à l'occasion de Carnaval. Vous avez pu admirer particulièrement les masques du rond-point, qui ont fait sensation par leur originalité, apportant de la couleur en cette période hivernale.



Décoration de Pâques

Œufs, poules, lapins... les traditionnelles décorations de Pâques étaient présentes cette année encore pour la plus grande joie de tous.



Lycée agricole



Comme chaque année, nous travaillons en collaboration avec le lycée professionnel agricole Lucien QUELET. Les élèves interviennent sur notre Commune pour le fleurissement, ils mettent ici en pratique les apprentissages dispensés au cours de l'année scolaire. Le 25 avril, au niveau de la passerelle derrière la Poste, ils ont mis en place des plantes vivaces.

Décoration d'été

Sauterelles, abeilles, coccinelles et papillons... s'en donnent à cœur joie au milieu des fleurs de notre rond-point.

Merci au personnel des ateliers qui nous a fabriqué des jardinières à partir de matériaux de récupération.



Retrouvez plus de photos du fleurissement sur www.mairie-offemont.fr, rubrique Animation et Communication.

Travaux à l'école du Martinet

Les travaux de l'ancienne école maternelle du Martinet vont bon train. Le désamiantage a été effectué en février pendant la période des vacances scolaires. L'intérieur du bâtiment prend forme, les ouvertures sur l'extérieur sont désormais visibles. La fin des travaux est prévue pour mars 2019, si aucune difficulté ne vient les entraver. L'école retrouvera sa salle de motricité. Une salle de restauration scolaire verra le jour ainsi qu'une salle intergénérationnelle.



Travaux au club de pétanque

Un nouveau local à destination de nos boulistes a été réalisé en ce début d'année 2018. Il est composé d'une salle de réunion et d'un sanitaire. Jouxant le chalet du tennis, il permet d'améliorer les conditions d'accueil des adhérents du club.



Pose de pare-ballons au city green



Au cours du printemps, le personnel des ateliers municipaux a fabriqué et posé des filets pare-ballons pour le city green, à proximité du gymnase, afin d'éviter que les ballons ne se retrouvent dans les propriétés voisines.

Travaux aux abords de l'école Jean MACÉ

La sécurisation devant les écoles reste une priorité. Des barrières ont été installées devant l'école Jean MACÉ dans le but de protéger les enfants qui prennent quotidiennement le bus scolaire.



Mobilier urbain



À la demande de la population, des bancs ont été placés sur plusieurs endroits de notre commune : devant l'entrée de l'école du Martinet, face au boulodrome, à proximité des terrains de tennis, rue Edmond MIELLET et rue Jean-Baptiste LULLY.

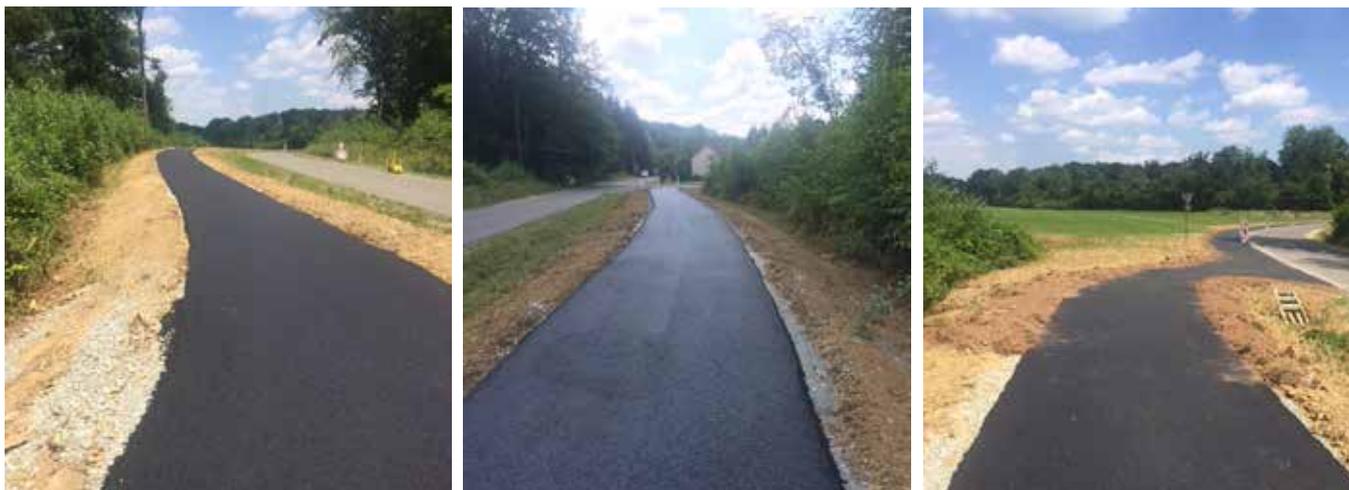


Création d'un parking rue LULLY



L'entreprise Colas a réalisé des travaux pour la création d'un parking de 13 places dont 1 GIC-GIG rue Jean-Baptiste LULLY.

Piste cyclable et pédestre rue Sous la Miotte



Une nouvelle portion de piste cyclable et pédestre a été réalisée entre la commune de Denney et la rue du Stratégique.

En septembre, des bornes seront posées entre la chaussée et la piste cyclable. Le marquage central de la rue sera également effectué.

Depuis 2014, nous avons favorisé, réalisé et réhabilité 2672 mètres de piste cyclable dans notre commune. Les cyclistes peuvent donc traverser en totalité notre commune en toute sécurité.

Balayage

À la demande de la Mairie, Laurent, employé de l'entreprise Roger Martin, est passé avec son véhicule dans l'ensemble des rues de la commune les 28, 29 et 30 juin, afin d'en assurer la propreté.



Mise à niveau des tampons

Le service assainissement de Grand Belfort est intervenu au mois de mars pour mettre à niveau des tampons d'assainissement dégradés dans différentes rues de la commune. À titre indicatif, les travaux ont consisté à :

- 1) Décaisser environ 10 cm autour du tampon en faisant une découpe verticale franche.
- 2) Nettoyer le support en enlevant toutes les parties friables.
- 3) Humidifier le support pour favoriser l'accrochage sur la tête de cheminée.
- 4) Étaler le mortier sur le support.
- 5) Placer le cadre, l'ajuster au nu de la couche de roulement.
- 6) Remplir le cadre avec le mortier en le vibrant.
- 7) Réaliser la finition à la taloche au nu de l'enrobé.



Enedis investit près de 800 000 € pour renforcer et sécuriser le réseau électrique autour de l'Étang des Forges

Afin de renforcer la résistance du réseau moyenne tension (20 000 volts), de faire face aux aléas climatiques et d'améliorer durablement la qualité de fourniture, Enedis a entrepris d'importants travaux, sur notre commune.

Après l'enfouissement des lignes électriques, la destruction d'une cabine haute rue Sous la Miotte, des piliers bétons sont en cours d'évacuation. Nous rendons ainsi à la nature son état initial.



Dégradation naturelle

La pluie, le froid, le temps a fait son œuvre. Une quantité impressionnante de pavés s'est détachée ce printemps le long des escaliers qui mènent au parking à l'arrière de la mairie.



Vol de l'arbuste rue du Fort



Pot renversé, arbre volé...

Il est décevant, contrariant, consternant de découvrir le saccage effectué, par des personnes peu scrupuleuses, sur des biens de notre Commune.



Partenaire des territoires,
Eurovia développe des solutions
de mobilité pour améliorer la compétitivité
économique et renforcer le lien social,
par la conception, la construction et
l'entretien des infrastructures
de transport et des aménagements urbains.

Routes - aménagements urbains - équipements sportifs -
réseaux - terrassement - installations industrielles
et clientèle privée

Eurovia Bourgogne Franche-Comté
Agence de Bavilliers

ZI - BP 08 - 90800 Bavilliers - T/ 03 84 28 50 87 - bavilliers@eurovia.com

Secteur de Vesoul

Route de Grattery - 70170 Bougnon - T/ 03 84 91 44 94



www.eurovia.fr

Jeux entre enfants et Aînés

À l'initiative du conseil municipal des enfants, un après-midi jeux a été proposé aux Aînés de notre commune. Les différentes générations se sont affrontées autour de jeux de société. Devinez qui a gagné ?



Retrouvez plus de photos de cet événement sur www.mairie-offemont.fr, rubrique Jeunesse et Éducation.

Le conseil municipal des enfants

**CARROSSERIE - PEINTURE
AUTOMOBILE**

Daniel JARDON



**20 rue Aristide Briand
90300 OFFEMONT
Tél. 03 84 26 35 30
Fax 03 84 26 62 75**



Fête de l'école maternelle du Centre

Très beau spectacle des enfants donné dans la cour des grands de l'école du Centre le 08 juin, chaleureusement applaudi par les nombreux parents présents. Puis changement de lieu pour retourner dans l'enceinte de l'école maternelle où un goûter géant avait été concocté par les parents avec une surprise : la distribution de barbes à papa. C'est bouche collante et yeux brillants que les bambins se sont défoulés ensuite autour des jeux disposés dans la cour de récréation ; même le soleil était de la partie !



Collectif Résistance Déportation 90



Félicitation aux lauréats offemontois du concours du collectif Résistance et Déportation qui se sont vus décerner un diplôme ainsi que des livres portant sur le sujet.

Nouveautés pour la rentrée des classes

Des modifications sont prévues pour la rentrée des classes du 03 septembre, avec un retour à 4 jours d'école par semaine, les lundis, mardis, jeudis et vendredis. Le tableau ci-dessous vous précise les nouveaux horaires par école.

| Écoles | Matin | Après-midi |
|----------------------|------------------|-------------------|
| Maternelle Centre | 8 h 15 à 11 h 30 | 13 h 30 à 16 h 15 |
| Élémentaire Centre | 8 h 15 à 11 h 30 | 13 h 30 à 16 h 15 |
| Maternelle Jean MACÉ | 8 h 30 à 11 h 45 | 13 h 45 à 16 h 30 |
| Élémentaire MARTINET | 8 h 15 à 11 h 30 | 13 h 30 à 16 h 15 |



Études aux écoles élémentaires du Centre et du Martinet

Suite à deux réunions en présence des parents d'élèves délégués des écoles, il a été décidé que les études du soir, qui ont un coût de 37 371,20 € (année 2017), seraient payantes dès la rentrée scolaire de 2018.

La participation demandée aux parents ne couvrira pas la totalité du coût de ce service, elle devrait être de l'ordre de 50 %, le reste étant pris en charge par la collectivité. Le coût horaire de ce service à la charge des parents sera de l'ordre de 1 € de l'heure.

Ci-dessous, les tarifs en vigueur pour la rentrée 2018 :

| Nombre de jours de présence en étude sur la semaine | Tarif au trimestre Premier enfant | Tarif au trimestre Deuxième enfant | Tarif au trimestre Troisième enfant et plus |
|-----------------------------------------------------|-----------------------------------|------------------------------------|---------------------------------------------|
| 1 jour / semaine | 12,50 | 11,25 | 10,00 |
| 2 jours / semaine | 25,00 | 22,50 | 20,00 |
| 3 jours / semaine | 37,50 | 33,75 | 30,00 |
| 4 jours / semaine | 50,00 | 45,00 | 40,00 |

Mouvements à l'école du Centre

Madame JOBÉ nous quitte pour une nouvelle affectation. Madame KANDEL prend la direction de l'école maternelle à compter de la rentrée prochaine.

Nous souhaitons une bonne retraite à Madame SIMONOT et à Madame TURQUIN. Nous aurons le plaisir d'accueillir Christelle POURCHET à la direction de l'école élémentaire en septembre.



Vacances de février



La Ruche s'est plongée dans le monde d'Harry Potter le temps des vacances. Les enfants ont été répartis en fonction de leur personnalité dans l'une des quatre maisons : Poufsouffle, Serdaigle, Serpentard et Gryffondor. Comme dans la saga, ils gagnaient ou perdaient des points en fonction de leurs résultats aux jeux. Que ce soit du match de quidditch en passant par les cours de potion magique, la fabrication de la carte



du maraudeur, la réalisation de la célèbre bière au beurre, la conception d'une baguette magique, nos apprentis-sorciers n'ont pas chômé !

Rencontre intergénérationnelle, bzzz...



Le club des Aînés a proposé aux enfants, l'après-midi du 12 avril, la fabrication d'une abeille afin de décorer la Ruche. Agréable partage entre les générations, moments d'échanges et de rires autour de la réalisation prévue.

Vacances d'avril



Grâce au bateau géant que les enfants ont confectionné, la Ruche s'est retrouvée dans l'univers des pirates : jambe de bois, œil bandé, sabre, tout y était. Une sortie à Hunawihir a été également organisée au jardin des Papillons le 17 avril.



Rencontre entre la Ruche et la CLÉ

Le 18 avril, les enfants de la CLÉ d'Offemont ont été invités à la Ruche pour partager les activités que les animateurs avaient soigneusement préparées. Des jeux, une chasse au trésor ainsi qu'un pique-nique ont permis de créer et consolider des liens entre les enfants.

Fête de la Ruche

Belle ambiance le 21 juin dans l'enceinte de la Ruche. Ce sont des enfants fiers de leur prestation qui ont proposé, sous la coupe de leurs animateurs et devant un public de parents venus nombreux, un spectacle fort réussi. Danse, chant, défilé de mode se sont succédés sur scène. Qui des enfants ou des animateurs étaient les plus stressés, nous ne saurons jamais !

Suite à la représentation, les enfants ont proposé une dégustation de leurs créations culinaires aux adultes présents.

La clôture de cette soirée s'est réalisée autour de ce buffet constitué de délicieux amuse-bouches accompagnés de boissons variées. Merci aux enfants et aux animateurs pour cette belle prestation.



Semaine nationale de mobilisation contre le racisme, l'antisémitisme et l'homophobie



Cette semaine d'actions a débuté par une inauguration le 19 mars, avec une journée citoyenne dédiée à la réflexion, la sensibilisation et l'échange portant sur ces sujets cruciaux, dans le cadre d'un projet de portée nationale retenu par la DILCRAH (Délégation Internationale de Lutte Contre le Racisme, l'Antisémitisme et l'Homophobie).

Cette action à l'échelle départementale a été portée par l'association Culture Loisirs Éducation (CLÉ) d'Offemont en présence de la Présidente Yvette HOSSELET, du directeur Assad MOKHENACHE, de l'équipe éducative de la CLÉ, en collaboration avec la Préfecture et la CAF du Territoire de Belfort, la Région Bourgogne-Franche-Comté, le Conseil départemental, Grand Belfort et la Commune d'Offemont. Ont également participé des représentants des services de l'État, dont Michaël VERRY, directeur de l'ONACVG, Marie-France CEFIS, Vice-Présidente du Conseil départemental, Pierre CARLES, Maire d'Offemont, des responsables de la MDEJ et des PAS.

À cette occasion, Assad MOKHENACHE et Yvette HOSSELET ont pris la parole. Puis Michaël VERRY a discoursé sur l'exposition mémorielle "Désobéir pour sauver", en hommage aux policiers et gendarmes français déclarés "Justes parmi les Nations" qui ont sauvé des juifs pendant la Seconde Guerre mondiale.

Quatre chants ont ensuite été interprétés par les enfants de la chorale de la CLÉ d'Offemont :

- *Angela* de Yannick NOAH, c'est une chanson hommage à Angela DAVIS, militante des droits de l'homme.
- *Ensemble* du groupe Kids United, chanson célébrant la paix et qui donne l'espoir d'un avenir meilleur.
- *Armstrong* écrite et interprétée par Claude NOUGARO. Le poète toulousain rend hommage au trompettiste Louis ARMSTRONG, avec cette chanson contre le racisme.
- *Trace ton chemin* écrite et interprétée par Nolwenn LEROY. Chanson revendiquant l'indépendance et l'envie d'avancer, malgré les embûches de ce monde tourmenté.

La cérémonie s'est ensuite poursuivie par la lecture d'un extrait du livre *Dis-nous Latifa, c'est quoi la tolérance ?*

- Des chansons ont été interprétées par Youness OUATIK, artiste de l'association URBANIX.
- Découverte des œuvres.

- La frêle embarcation *L'espérance*

Conception et réalisation d'une œuvre à base de papier mâché, bois, grillage et tissus représentant une frêle embarcation des demandeurs d'asile. Projet « Humainement vôtre », permettant d'appréhender et de développer le concept de différence et d'empathie, sous la direction de Réjane et Vincent BEGHIN avec la participation de Ilyes ZITOUNI, Melissa BEDIR, Jazylan MADI, Selma HANSAL.



- Œuvre *Vie à travers le cœur*

Œuvre conçue à base d'argile, sous la direction de Jean-Marc MÜLLER, éclosion d'une fleur présentant en son sein la diversité du monde. Construction à travers le métissage, les mouvements, la quête d'universalisme, d'un drapeau mondial.

- Œuvre *À l'origine des continents*

Œuvre conçue à base d'argile, sous la direction de Jean-Marc MÜLLER. Mouvement circulaire, planétaire, représenté par la ronde d'êtres humains d'origines diverses. Note d'espoir avec la notion d'équité, droit à la singularité, à la différence, à l'altérité au sein de l'humanité, plurielle...



Extraits du discours de Assad MOKHENACHE, Directeur de la CLÉ d'Offemont :

"Le savoir, la culture, l'éducation, les principes républicains au sens large restent les meilleurs remparts contre les idéologies radicales, la fabrication des mythes et la falsification de l'Histoire."

"Ces actions concrètes : échanges, débats, réflexion, élaboration d'œuvres d'arts diverses, chants, ambitionnent de sensibiliser, prévenir et mobiliser le public pour lutter contre le racisme, l'antisémitisme et l'homophobie. Au niveau local, elles devront permettre de vulgariser les valeurs républicaines, le principe de laïcité en s'attachant à rappeler que la vie en société en république signifie à la fois droits, devoirs et respect de l'altérité et de la diversité."

Concours de la ligue des droits de l'homme



Le centre socio culturel la CLÉ d'Offemont a participé cette année encore au concours lancé par la LDH (Ligue des Droits de l'Homme).

Ce concours « Écrits pour la fraternité » portait sur l'hospitalité avec comme source « *Ouvrez-moi cette porte où je frappe en pleurant* » tirée d'un poème d'Apollinaire.

Les équipes éducatives et d'animation se sont montrées passionnées et très impliquées dans le cadre des travaux de réflexion puis d'élaboration des œuvres qui ont été présentées au jury.

Les deux œuvres réalisées par les enfants, les pré-adolescents de la CLÉ d'Offemont, ont connu un vif succès et se sont vues toutes deux récompensées.

La remise des prix s'est tenue le 02 juin à la salle communale de Danjoutin.

Poème : *Humainement vôtre, Ode à l'espoir*.

Un groupe de 14 pré-adolescents comptant notamment : Mohamed et Nihad EZZIANE, Mehdi BENMAHDI, Sylvanna CASTEL animé par Nadia MOUADJI et Ahmed AYED, s'est attelé à un travail d'écriture.

Ce groupe s'est basé pour son travail d'écriture sur un ouvrage « *Ce qu'ils font est juste* », sous la direction de Béatrice VALLAEYS, ouvrage mettant à l'honneur l'hospitalité et la solidarité.

Le groupe a sélectionné des termes et des mots qui leur semblaient « parlant ».

Plusieurs ateliers d'écritures en petits groupes ont été constitués. Cela s'est traduit par la production de plusieurs paragraphes qui agencés, ont abouti à ce poème, « *Ode à l'espoir* ».

Œuvres : *Humainement vôtre*, la frêle embarcation « *L'espérance* ».

Inspirée de la Barque avec la sainte famille sauvant un migrant, œuvre de Benito Badolato et Pasquale Godano (2013), et créé par un groupe de 4 enfants : Ilyes ZITOUNI, Melissa BEDIR, Jazylan MADI, Selma HANSAL, aidés par Réjane et Vincent BEGHIN, pour la réalisation.

Gageons qu'au travers de l'exercice de la citoyenneté, définissant le bien commun, à savoir un ensemble de priorités, de règles, donc de droits et de devoirs, le citoyen recouvre ces valeurs et s'engage davantage vers l'autre, avec toujours plus d'empathie et un soupçon d'hédonisme...

Journées citoyennes et débats d'idées



Dans le cadre du projet de « Prévention et de lutte contre les addictions » développé par la CLÉ d'Offemont, une série d'ateliers ont été animés par Myriam PETER de l'Association de Lutte contre la Toxicomanie de l'Aire Urbaine (ALTAU), épaulée par plusieurs collaboratrices et autres stagiaires, durant les mois de mars et avril. Thèmes abordés : les addictions, le rapport aux multimédias, les jeux vidéo, les nouvelles technologies...

L'enjeu de ces ateliers animés sous forme de jeux éducatifs était de susciter auprès des 70 enfants, pré-ados et ados, la réflexion, le questionnement, d'activer leur esprit critique et d'inviter au dialogue pour leurs permettre de mieux distinguer et cerner

ce que revêt la notion d'addiction. Ces espaces d'échanges, de débats et d'expression ont rencontré un vif succès.



Hôtel *** Restaurant

Ouvert tous les jours sauf dimanche soir
Service de 12 h à 14 h et de 19 h à 21 h 30

— RESTAURANT TRADITIONNEL — SERVICE TRAITEUR —

53 rue Aristide Briand - 90300 OFFEMONT - Tél. 03 84 21 39 28 ou 03 84 28 08 07
aalogisdesours@orange.fr - www.aalogisdesours.fr

L'orchestre de la CLÉ

Depuis 1 an et demi, les enfants de la CLÉ d'Offemont, en partenariat avec le Conservatoire à Rayonnement Départemental Henri DUTILLEUX, antenne de Valdoie, s'initient à la trompette, aux percussions, au saxophone et plus récemment, à la clarinette.

Ce projet musical initié par le Conservatoire de musique, Grand Belfort, la municipalité d'Offemont, et porté par la CLÉ d'Offemont, a vu le jour dans un esprit d'ouverture à une culture musicale riche et multiple, participant de ce fait à l'épanouissement des enfants, et s'inspirant de l'aventure Simon BOLIVAR développée au Venezuela en 1975.

Grâce au soutien des services de l'État, via la Préfecture du Territoire de Belfort, chaque enfant poursuit et parfait son apprentissage à la maison avec un instrument de musique prêté, dont il est seul responsable toute l'année.

Afin de terminer l'année musicale, les jeunes musiciens de la CLÉ d'Offemont ont présenté le 27 juin leur concert « Carte blanche » :

- en première partie : l'orchestre avec la présentation de deux thèmes de Star Wars,
- en seconde partie : des pièces en solistes, et des pièces collectives par instrument.

Ce concert fut un réel succès. Les parents et les nombreux officiels invités, dont Pierre CARLES, Maire d'Offemont, des élus de la Commune d'Offemont, Raphaël THIERRY, Délégué de Madame la Préfète auprès des associations, Yvette HOSSELET, Présidente de la CLÉ d'Offemont, Assad MOKHENACHE, Directeur de la CLÉ d'Offemont ont pu apprécier le travail remarquable réalisé par les enfants.

Le tonnerre d'applaudissements, les nombreux cris d'encouragements, autant de récompenses concrètes des efforts consentis au cours de ces derniers mois.

Le groupe de musiciens de la CLÉ d'Offemont était dirigé avec bienveillance par Réjane BEGHIN, elle-même musicienne et férue de culture musicale.

L'aventure se poursuivra à la rentrée 2018-2019, avec probablement l'ouverture de deux classes supplémentaires de cuivre pour étoffer l'orchestre.



La fibre arrive !

La première armoire optique de la Commune a été inaugurée le 09 mars en présence de Cédric PERRIN, sénateur, Florian BOUQUET, Président du Conseil départemental, Marie-France CEFIS, vice-présidente du Conseil départemental, le Directeur d'Orange Cyprien MATEOS, le Maire Pierre CARLES accompagné de ses élus. Installée à l'angle des rues Aristide Briand et Jean Moulin, cette réalisation est financée par Orange. Cinq autres armoires sont installées : rue du Chêne, rue du Ballon, aux Casernes, à la Poste et rue des Commandos d'Afrique. Orange a annoncé que les premières connexions avec les logements seront possibles à partir de l'été via les réseaux filaires existants. Pour suivre l'évolution du déploiement de la fibre, rendez-vous sur : <https://reseaux.orange.fr/cartes-de-couverture/fibre-optique>.



Retrouvez plus de photos de cet événement sur www.mairie-offemont.fr, rubrique Animation et Communication.

Cérémonie du 08 mai



Traditionnel moment de recueillement devant le monument aux morts en ce 08 mai. Au nom du Conseil départemental, Patrick FERRAIN, conseiller départemental, a déposé une gerbe accompagné de Paul PÉQUIGNOT, adjoint du Conseil Municipal des Enfants.

Atelier Nutrition Santé Séniors



L'atelier "Pas de retraite pour la fourchette" s'est tenu le 22 mars en mairie d'Offemont. Cette action menée par l'association Colchique, avec le soutien de la Conférence des Financeurs, était animée par Isabelle MOUGEL, diététicienne. Au menu : idées reçues sur l'alimentation, besoins particuliers à cet âge de la vie et prévention de certaines pathologies grâce aux bienfaits d'une alimentation adaptée. Les participants ont pu déguster différentes eaux ; l'occasion pour Isabelle MOUGEL d'en rappeler les bienfaits. L'atelier s'est terminé par l'éveil des sens avec une dégustation de chocolats de la pâtisserie chocolaterie MANTEY, parce que convivialité et plaisir sont aussi des ingrédients indispensables au bien vieillir.

Conseil d'Administration du CCAS le 10 avril

Une fois par trimestre, les membres du Conseil d'Administration du CCAS se réunissent pour délibérer sur les rapports en cours.

Lors de la réunion du 10 avril, plusieurs délibérations étaient à l'ordre du jour : adoption du compte administratif et du compte de gestion, affectation des résultats 2017, adoption du budget primitif 2018, demande d'adhésion de la Commune au Service de Repas à Domicile (ASRD), diverses demandes d'aide alimentaire, d'aide financière, de secours et de subvention. Tous ces rapports ont été débattus et mis aux votes par tous les membres du Conseil d'Administration.



Sortie à Monnet-la-Ville (Jura) le 20 avril



Le car affichait complet pour la première sortie de l'année ! 58 participants ont répondu présents pour assister aux « Noces franc-comtoises » à l'Auberge fleurie.

Le service du repas, assuré avec brio par les jeunes mariés, fût animé par le garçon d'honneur et le célèbre curé... Entre chaque plat, des jeux, des histoires drôles, des devinettes et des monologues ont divertis et amusés les convives. L'après-midi s'est poursuivi en musique, animé par l'accordéoniste de l'auberge, pour laisser place à la danse. La troupe de l'auberge a fait vivre à nos Aînés une journée de fête, de partage et de détente pour la joie de tous.

Repas intergénérationnel

Que de monde présent, petits et grands rassemblés autour d'une paella géante servie à la MIEL ce 28 juin. C'est toujours avec beaucoup de tendresse que nos Aînés retrouvent 2 fois l'an, pour le temps d'un repas, les enfants inscrits à la restauration scolaire.



Repas bimensuel avec Dany MOUREAUX

Dany MOUREAUX, l'accordéoniste très apprécié par nos Aînés, a fait danser une centaine de convives au repas bimensuel du 31 mai à la MIEL. Détente, convivialité, danse et gaieté étaient au menu de cet après-midi animé !



Gala de Best'Off au profit de l'UNICEF



L'association offemontoise Best'Off, au répertoire rock symphonique, s'est produite lors d'un gala exceptionnel les 13 et 14 janvier au profit de l'UNICEF à la Maison du Peuple à Belfort. 190 enfants du conservatoire Henry DUTILLEUX ont participé à cet événement.



Retrouvez plus de photos de cet événement sur www.mairie-offemont.fr, rubrique Animation et Communication.

Conférence illustrée « Géorgie, Hors du Temps » de Nicolas PERNOT

La Géorgie est un des secrets les mieux gardés aux portes de l'Europe. Les grecs anciens déjà en parlaient comme étant un berceau de la connaissance. Un alphabet et une langue uniques, une tradition viticole de plus de 8000 ans plus d'actualité que jamais... En effet, que serait la légendaire hospitalité des Géorgiens sans leur vin et leurs chants polyphoniques ? Nicolas PERNOT proposait un documentaire basé sur des images fascinantes qu'il a commentées en direct le 24 février en mairie. Les participants ont pu apprécier ce moment de découverte et d'échange.



Retrouvez plus de photos de cet événement sur www.mairie-offemont.fr, rubrique Animation et Communication.

Fête vos jeux



Les élèves de nos écoles sont venus jouer les 27 et 28 janvier à la MIEL lors de la manifestation annuelle de "Fête vos Jeux".

C'est toujours avec un grand plaisir que nos écoliers se retrouvent autour de jeux de société traditionnels. Cette année, beaucoup de nouveautés leur ont été proposées.

Qui dit nouveaux jeux dit nouvelles règles. Ils ont pu faire découvrir ces dernières à leurs parents lors de la journée du 29 janvier réservée aux familles.



Retrouvez plus de photos de cet événement sur www.mairie-offemont.fr, rubrique Animation et Communication.

Carnaval

Le Conseil Municipal des enfants, organisateur de cet événement, avait retenu la date du 07 mars pour fêter le carnaval. À cette occasion, les enfants déguisés ont été invités à participer à un défilé dans les rues de notre commune. Une centaine de jeunes aux tenues colorées et aux visages masqués, accompagnés de leurs parents, se sont ensuite retrouvés pour un grand goûter à la MIEL. Nous remercions les animateurs de la Ruche pour leur participation à cette manifestation.



Retrouvez plus de photos de cet événement sur www.mairie-offemont.fr, rubrique Animation et Communication.

Week-end "Découvertes"

Les aficionados du sport et des arts ont répondu présents et sont venus en nombre aux portes ouvertes des associations offemontoises afin de s'essayer à de nouvelles activités.



Retrouvez plus de photos de cet événement sur www.mairie-offemont.fr, rubrique Animation et Communication.

Chasse aux œufs



Une centaine d'enfants s'est retrouvée à la MIEL ce lundi de Pâques afin de participer à la chasse aux œufs. Chacun est reparti avec son panier rempli d'œufs en chocolat, un apéritif a ensuite été offert aux participants ainsi qu'à leurs parents.



Retrouvez plus de photos de cet événement sur www.mairie-offemont.fr, rubrique Animation et Communication.

Cirque Festival de Cannes

Lucien STÉNÈGRE a présenté son spectacle de cirque sous chapiteau chauffé *Histoire des baladins* du 10 au 12 avril. Les joyeux clowns, l'équilibriste, l'acrobate et les animaux ont enthousiasmé les nombreux visiteurs.



Marche du canton

Sous un soleil radieux a eu lieu le 22 avril la traditionnelle marche du canton. Les marcheurs et vététistes se sont donnés rendez-vous à Roppe tout au long de la matinée pour le départ. Bénévoles et élus des Communes d'Offemont, Roppe, Vétrigne et Éloie se sont réunis autour d'un buffet froid pour clôturer cette journée bien remplie.



Sylvie PROST DAME

La Fromagerie Sylvie

lafromageriesylvieoffemont@gmail.com 10 B rue Aristide Briand
03.70.04.60.73 90300 Offemont
www.lafromageriesylvieoffemont.com

NOS HORAIRES

Lundi : fermé.

Mardi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi :
09 h 30 à 12 h 30 et de 14 h 30 à 19 h.

Dimanche : 09 h 30 à 12 h 30.



Retrouvez plus de photos de cet événement sur www.mairie-offemont.fr, rubrique Animation et Communication.

Zumba Party

Quelle forme et quel enthousiasme pour ce rassemblement de la Zumba Party du 28 avril, sous la direction de Sarah, Brigitte et Maâti. L'exercice physique fut intense et la participation active ! Que du bonheur.



Représentation théâtrale

Salle comble pour la première représentation des "Allumés du plancher", le 09 mai à la MIEL. La pièce "Elle c'est moi", comédie hilarante et déjantée de Virginie VAN ACKER a fait rire aux éclats le public conquis. En première partie, la troupe de jeunes "Off'Kids" est montée sur scène pour nous faire découvrir le travail réalisé tout au long de l'année.



Vide-greniers de l'AS Offemont



Cette manifestation attire toujours autant de passionnés. Nombreux sont ceux qui viennent chiner dès l'aube, pour le plus grand bonheur des vendeurs présents.

Retransmissions des matchs de football



Champions du monde ! Les retransmissions des matchs de football de l'équipe de France ont attiré une foule impatiente de connaître les vainqueurs. Les cris et les applaudissements ont fusés face aux victoires des Bleus.

Distribution de bulbes de tulipes



C'est une tradition depuis quelques années. Les bulbes de tulipes retirés des massifs de la commune sont proposés à la population pour une nouvelle vie dans les jardins privés. 69,89 € de dons ont été récoltés au profit du CCAS.



Retrouvez plus de photos de cet événement sur www.mairie-offemont.fr, rubrique Animation et Communication.

Scène ouverte

Que de talents sur scène ! L'expression des artistes venus se produire a enchanté, tout au long de l'après-midi de ce dimanche 10 juin, les spectateurs présents, qui ont bénéficié de superbes prestations. Bravo les artistes !



C. Lavie

Sortie des Vieux-Volants



Le 17 juin, la présence de vieilles guimbardes et de passionnés de véhicules anciens a animé, le temps d'une matinée, la place de notre mairie.

Guignol et la Reine des Neiges

Pour la plus grande joie des petits, Guignol nous a rendu visite les 19 et 20 juin sur le parvis de la MIEL.



Fête de la Commune



Adoptée pas tous, cette fête fait désormais partie des attractions festives offertes chaque année par notre Commune.

À cette occasion, les enfants peuvent y retrouver le clown Pipo, les manèges, le kart à pédales et différents jeux.

En fin d'après-midi, les parents présents sont venus apprécier un apéritif offert par la municipalité.

Une soirée dansante a clôturé les festivités avec cette année, le concert du groupe Chicheface.



Animation

colruyt
prix · qualité

Votre supermarché à votre service !

21 rue Aristide Briand
90300 OFFEMONT
Tél. 03 84 26 14 52

**PRIX
LE +
BAS
VÉRIFIÉ**
sur les grandes marques

Ouvert
le dimanche matin !

Collect&Go
service colruyt
Mes courses prêtes
en quelques clics !

+d'infos sur
www.colruyt.fr



Tennis de table

Après une saison riche en émotions et en rebondissements, l'ensemble des équipes a fait honneur au club.

L'équipe I finit 4^{ème} en Régionale 3
L'équipe II finit 6^{ème} en Départementale 1
L'équipe III finit 4^{ème} en Départementale 3
L'équipe IV finit 4^{ème} en Départementale 4
L'équipe Jeune finit 7^{ème} en Départementale 4



Juliette CHAPON, championne de France



Cette jeune Offemontoise âgée de 13 ans a été sacrée Championne de France lors des championnats de France Nationale A, B et C les 27 et 28 janvier à Besançon. Elle vient aussi de se qualifier en équipe pour les championnats de zone EST.

Nous lui souhaitons de continuer sur cette brillante lancée !

CHAUFFAGE 90 SANITAIRE

48 avenue Jean Moulin - 90000 BELFORT
Tél. 03 84 28 49 83
chauffage.sanitaire90@orange.fr

Chauffage
toutes énergies
Sanitaire
Plomberie

RGE
Chauffage+
2018

Mattéo DOILLON



Mattéo, domicilié à Offemont, licencié à l'ASMB gymnastique depuis l'âge de 3 ans, a un parcours sportif remarquable :

- 8^e français en 2014
- Champion de France en 2015
- 7^e français en 2016
- 6^e français en 2017
- Champion départemental, vice-champion de Franche-Comté et 3^e en Région.

En mai, lors des championnats de France de gymnastique artistique masculine à Auxerre, il a affronté 60 compétiteurs venus de la France entière et a remporté la médaille de bronze en Nationale A.

L'ensemble de la municipalité adresse ses sincères félicitations à Mattéo.

Un podium pour le club de baby foot

Le week-end des 03 et 04 mars avait lieu un tournoi international à Hoenheim (67). Florent FORTIN et David MERCIER se sont illustrés en finissant deuxième de la catégorie semi-pro. Si vous souhaitez les affronter, n'hésitez pas à les rejoindre aux entraînements du club, les lundis, mercredis et vendredis soir ainsi que les dimanches matin en salle de l'orangerie en mairie.



Football



Les résultats sont encourageants pour les différentes équipes jeunes de l'AS Offemont, mais ils ne masquent pas la relégation de l'équipe fanion en 3^e division de district.

Concernant le Sporting Club d'Offemont, suite au départ de son président en cours d'année, et n'ayant pas eu de remplaçant, le club a dû être dissous avant la fin du championnat.

La Commune souhaite de bonnes vacances à tous les footballeurs pour un retour sur les terrains en pleine forme.

Les 10 km de Belfort

Première édition le 22 avril, sous un grand soleil, des 10 km de Belfort. Vous avez pu croiser à cette occasion les coureurs qui ont traversé le lotissement des jardins de Cérès. La Commune a remis la coupe à la 3^e féminine senior.



Alain QUITTET, champion du monde

Alain QUITTET a décroché le titre de sportif de l'année en catégorie "sports adaptés" aux Trophées de l'OMS en fin d'année dernière. Et depuis, il n'a pas cessé de se battre sur les compétitions mondiales jusqu'au titre de Champion du Monde catégorie R9 (60 balles couché à 50 m) obtenu en mai, en Corée du Sud.

La Ville de Belfort soutient Alain, licencié au Tir de la Miotte, comme l'ensemble des athlètes belfortains inscrits sur liste de Haut Niveau. Le sport adapté reste un enjeu important pour notre ville et Alain QUITTET, comme Nicolas MENNESSON en tir à l'arc, sont de beaux exemples de réussite.

Félicitations à Alain et au club qui a su l'emmener au plus haut niveau mondial !

Joli parcours pour le VBCO

Bravo à l'équipe 1 du VBCO (Volley Ball Club Offemontois) qui a fini championne de la poule C du championnat loisirs de l'aire urbaine Belfort-Montbéliard et monte donc en poule B. La 2^e équipe en poule D à fini 4^e, félicitations également à ceux qui, pour certains, débutaient dans cette discipline. Le VBCO vous attend dès le 06 septembre pour une nouvelle saison.



Le parcours sportif exceptionnel du HBCO

Que dire de cette saison ?

C'est avec beaucoup de questions et d'incertitudes que les joueurs du HBCO ont lancé leur saison. La plupart des joueurs se connaissait mais comment l'alchimie allait-elle se former au sein de ce nouveau club ? La réponse a été très rapide et plus que positive. En effet, le HBCO termine la saison sur un bilan extraordinaire :

- champion de sa division (Championnat honneur départementale 90-70),
- 22 victoires et 0 défaite en championnat,
- meilleure défense et seconde meilleure attaque,
- en 16^{ème} de finale de coupe de France, ils ont hélas été battu par l'ASCA WITTELSHEIM qui se compose d'un collectif de joueurs évoluant par le passé en D2 et N1.

La saison se termine par une montée au niveau supérieur.

On ne peut que féliciter et remercier :

- les dirigeants qui ont su porter ce nouveau club,
- la Commune d'Offemont, pour son implication
- les partenaires qui ont permis au club d'exister,
- les bénévoles pour leur aide et leur volontarisme,
- les supporters pour leur présence et leur soutien à domicile comme à l'extérieur,
- les joueurs pour avoir assumé tous les objectifs fixés par les dirigeants et pour avoir accordé leur confiance au HBCO dans cette très belle aventure sportive et humaine.

Pour la saison prochaine, le HBCO compte sur vous pour encourager les joueurs seniors ainsi que l'équipe des jeunes.

Continuez à nous suivre sur les différents réseaux sociaux pour connaître les actualités du club.

GO #TeamHBCO !!!



Portes ouvertes du TCO



Le 09 juin a eu lieu la fête du tennis organisée par le TCO, des initiations et des animations au programme de ce bel près-midi. L'équipe masculine du TCO finit deuxième de son championnat derrière l'intouchable club de Lure. Bravo à eux !

Pour la prochaine saison, le président souhaite engager une équipe féminine, alors n'hésitez pas à vous inscrire.



jlrdiffusion90@gmail.com

16 rue Aristide Briand - 90300 OFFEMONT
Tél. 03 84 26 80 04 - Fax 03 84 26 89 55

Réparation et installation de volets roulants
Grilles et rideaux métalliques
Portes de garage - Portails - Stores
Gardes-corps - Vitrerie
Miroiterie - Menuiserie PVC - ALU

Remise de récompenses au club de judo



"La cérémonie de remise de ceintures s'est tenue le 27 juin au gymnase. Je suis fier de tous nos judokas qui ont tous bien progressé cette année.

Un grand merci aux élus Pierre CARLES, Jérôme BOYER et Renaud OEUVRARD pour leur présence lors de cet événement. Nouveau : le Judo Club Offemont est maintenant conventionné avec le CROS (Comité Régional Olympique et Sportif) et le RSS BFC (Réseau Sport Santé Bourgogne-Franche-Comté) pour promouvoir la santé par le sport, je suis formé pour accueillir des personnes atteintes de maladies chroniques.

N'hésitez pas à me retrouver au forum des activités sportives et culturelles le 05 septembre prochain à la MIEL à Offemont pour en savoir plus sur le Judo Club d'Offemont et pourquoi pas vous y inscrire !"

Fabrice HENRY

Subventions du Conseil départemental

Le Conseil départemental représenté par Marie-France CEFIS et Patrick FERRAIN, a attribué des subventions aux associations communales, le 04 juin à Sermamagny. Une dizaine d'associations offemontoises a bénéficié de cette aide financière.



Subventions communales

Le Conseil Municipal du 02 juillet a voté l'attribution des subventions suivantes :

| ASSOCIATION | SUBVENTIONS 2018 |
|--------------------------------------------------------------|------------------|
| Tennis Club d'Offemont (TCO) | 600 € |
| Association Pétanque Sportive Offemontoise | 1 400 € |
| Harmonie municipale de Danjoutin | 250 € |
| Association Sportive Offemont (AS) | 5 800 € |
| Collectif Résistance et Déportation du Territoire de Belfort | 150 € |
| Association Culture Loisirs Éducation (CLÉ) | 25 500 € |
| Association des Jardins Ouvriers (AJO) | 400 € |
| Stand de tir "La Miotte Belfort" | 1 000 € |
| Volley Ball Club Offemont (VBCO) | 300 € |
| Association club de radiocommande de la Roselière | 400 € |
| Badminton Offemont Loisirs | 1 100 € |
| Club Phot'Offemont | 1 000 € |
| Best'Off | 1 100 € |
| Chorale 1.2.3. Soleil | 1 000 € |
| Babyfoot club de Belfort | 1 000 € |
| Tennis de table Offemontois | 1 000 € |
| Judo Club Offemont | 800 € |
| HandBall Club Offemont (HBCO) | 1 700 € |
| Association Communale de Chasse Agréée d'Offemont (ACCA) | 150 € |
| Allumés du plancher | 400 € |
| Les amis d'Offemont | 200 € |
| Anciens Combattants Offemont Vétrigne | 100 € |
| Prévention routière | 100 € |
| Total | 45 450 € |

Des canards peu sauvages !



EURL TAXI SIMOES

5 voitures à votre service pour toutes distances.
7 jours sur 7 (sur réservation).
Transport médicalisé.



TAXI

06 67 22 97 09
OU 06 87 69 33 45

taxi.simoes@free.fr
11 bis rue de l'étang - 90300 OFFEMONT

Noces d'Or de Viviane et Alain BRUN

C'est en ce jour du 12 mai 2018 que Viviane et Alain BRUN, entourés de leur fille, leur gendre, leurs deux petites filles, la maman de Viviane, leur famille et leurs amis, ont renouvelé leurs vœux.

Ils se sont rencontrés aux cours de coiffure en apprentissage en 1965, métier qu'ils ont exercé toute leur vie professionnelle, d'abord chacun chez un patron et ensuite ils ont créé leur salon de coiffure à Belfort et l'ont tenu pendant 33 ans.

Viviane, native d'Offemont, et Alain de Belfort ont scellé leur union le 11 mai 1968 à la mairie d'Offemont face à Roger CHATEAUDON, pendant une période trouble où les pavés des rues se descellaient ! La famille s'est agrandie avec l'arrivée de Véronique. De son union avec Hervé, sont nées pour leur plus grand bonheur, deux petites filles, Lucie et Manon.

Alain a beaucoup donné de son temps à la rénovation de la ferme et continue à bricoler, jardiner etc... Viviane dans la maison ne manque pas d'occupations. Entre les visites quotidiennes à sa maman, les voyages, les petits séjours, les retrouvailles en famille et entre amis, un peu de marche, tout cela réuni, leur procurent un bonheur simple et des jours heureux.



Une rose, un espoir



Le 28 avril, 14 motards ont circulé dans les rues de notre Commune pour cette édition de "Une rose, un espoir". Les 200 roses prévues pour Offemont n'ont pas suffi. Les Offemontois ont répondu présents à l'appel, 550 roses ont trouvé preneurs. L'association remercie la Commune d'Offemont pour sa participation active. La totalité de l'opération a rapporté 37 533,28 € et a permis d'acheter du matériel pour l'Hôpital Nord Franche-Comté de Trévenans.



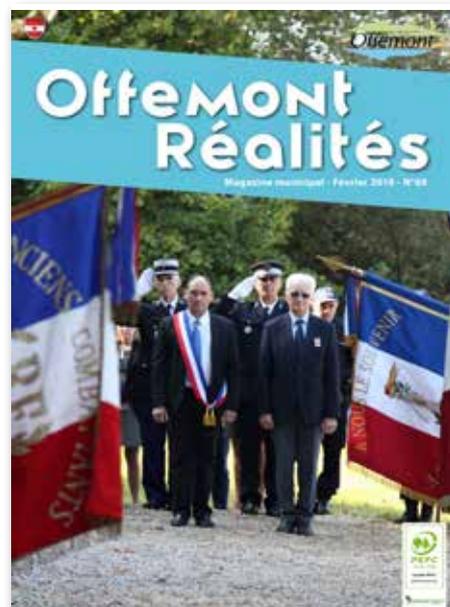
Communiquez à l'ensemble des Offemontois grâce au magazine Offemont Réalités

Pour donner écho à votre entreprise, ses produits et services ou ses réalisations futures, vous avez la possibilité d'obtenir un encart publicitaire dans le magazine de la Commune d'Offemont. Ce support de communication permet de toucher l'ensemble des 3 936 habitants (1 780 boîtes aux lettres).

Différents formats vous sont proposés :

| | Taille en mm | Prix |
|------------------|--------------|----------|
| L'encart | 90*100 mm | 60,00 € |
| L'encart double | 186,5*100 mm | 90,00 € |
| Le quart de page | 102,5*147 mm | 110,40 € |
| La demi-page | 205*147 mm | 190,80 € |
| La page entière | 205*294 mm | 358,80 € |

Nous remercions toutes les entreprises qui ont acheté un encart publicitaire.



Annoncez gratuitement vos événements via la lettre d'information VIV'OFF

De manière gratuite, vous pouvez annoncer les manifestations qui ont lieu sur la Commune d'Offemont via VIV'OFF. Cette information sera relayée auprès de l'ensemble de la population Offemontoise.

Contactez-nous dès maintenant !

Mairie d'Offemont - Service Communication
96 rue Aristide Briand - 90300 OFFEMONT
contact@mairie-offemont.fr
Tél. 03 84 26 01 49

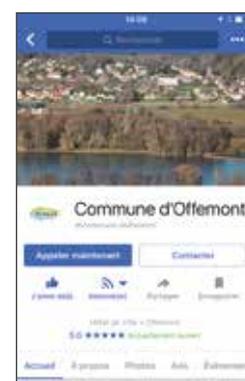


Page Facebook de la Commune

La Commune d'Offemont est active sur le réseau social Facebook, n'hésitez pas à vous abonner et à aimer la page pour ne rien manquer de l'actualité de votre Commune.

Retrouvez-nous sur la page "Commune d'Offemont" qui compte plus de 1 190 abonnés.

Vous y retrouverez toutes les informations concernant les événements qui ont lieu à Offemont, ainsi que des informations pratiques.



Compte-rendu succinct de la séance du 29 janvier 2018

Présents :

Monsieur CARLES Pierre, Maire.

Mesdames et Messieurs BROS Dominique, TRITTER Carole, CABROL Marie-Line, MUESSER Nicole, SAKAR Kenan, BOYER Jérôme, COENT Jean-Yves, Adjoints.

Mesdames et Messieurs SERZIAN Jacques, KADDOUR Zohra, VETTER Lionel, OEUVRARD Renaud, ROMANCZUK Suzanne, LAMAIRE Gilles, DECOCK Claude, GERARD Chantal, RETAILLEAU Dominique, CHAMAGNE Didier, MAUVAIS Jean-François, DEMIR Vedat, Conseillers Municipaux.

Excusé(e)s :

Madame ROUSSELET Michèle, pouvoir à KADDOUR Zohra,

Madame GREGET Luce, pouvoir à Monsieur SERZIAN Jacques,

Monsieur ZELLER Bernard, pouvoir à Monsieur CARLES Pierre,

Madame KAMMERER Laurence, pouvoir à Madame TRITTER Carole,

Madame BOUVIER Françoise, pouvoir à Madame GERARD Chantal.

Absent :

Monsieur MEKKI Taïeb.

Madame Suzanne ROMANCZUK, Conseillère Déléguée, a été nommée secrétaire de séance.

Le 29 janvier 2018, les rapports inscrits à l'ordre du jour du Conseil Municipal ont été examinés et les décisions ci-après ont été prises :

Adoption du compte-rendu du Conseil Municipal en date du 27 novembre 2017

Oui l'exposé, et après en avoir débattu, le Conseil Municipal, par 20 voix pour, 4 contre et 1 abstention adopte le compte-rendu.

Compte-rendu des décisions prises dans le cadre des délégations consenties au Maire par le Conseil Municipal

Oui l'exposé, et après en avoir débattu, le Conseil Municipal, prend acte du contenu de la présente délibération.

18-01 – Débat d'orientations budgétaires 2018

En 2018 nous ne subirons aucune érosion de nos recettes, la DGF restant stable, voire en légère augmentation au vu du nombre croissant d'habitants et les recettes fiscales devraient augmenter à concurrence de 3 %.

1°) SITUATION FINANCIÈRE DE LA COMMUNE EN 2017 À MI-JANVIER 2018

A) Charges et soldes

Dépenses de fonctionnement

À mi-janvier 2018, le montant des dépenses réelles de fonctionnement (2 648 200,85 €) par habitant est de 701,32 € alors qu'il était de 714,45 € au C.A. 2016.

Les frais de personnel (1 459 728,45 €) représentent 55,12% du montant des frais de fonctionnement (386,58 € par habitant alors qu'ils s'élevaient à 398,74 € au C.A. 2016). Les services mis en place pour la population sont faits essentiellement par les agents communaux, élus et bénévoles s'occupent de l'animation.

Dépenses d'investissement

Le montant des dépenses réelles d'investissement au 31 décembre 2017, (460 675,47 €) concernait principalement le remboursement du capital, les frais de révision de PLU, le changement du serveur de la mairie, la pose d'une clôture autour du bassin de rétention, l'installation d'une porte de séparation secrétariat de mairie et salle du conseil municipal, les honoraires de maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation du bâtiment de l'ancienne école maternelle du Martinet, la création d'une rampe pour personnes à mobilité réduite à l'agence postale, l'installation d'une clôture autour du stade, la réfection de peinture à la salle polyvalente de l'Arsoy, le solde des marchés de travaux de voiries et du carrefour du stratégique, l'achat d'un épandeur à sel de déneigement, l'achat d'un destructeur de passeport, le remplacement de l'ordinateur à la MIEL, l'achat d'une sono, d'un onduleur à la mairie, d'un vidéo projecteur, d'un massicot, de tables pliantes et de différents petits mobiliers dans les écoles, le changement du lave-vaisselle à la MIEL, l'achat de bancs publics, d'un barbecue, l'aménagement d'une aire de jeux à la Miel et à Jean Macé, la réparation de l'aire de jeux à Jean Macé suite à sinistre et le changement de l'éclairage de diverses rues par lampes à économie d'énergie.

Épargne Brute

L'épargne brute ou excédent de fonctionnement réel (sans opérations d'ordre) à mi-janvier 2018 est de 606 506,29 € (3 254 707,14 € : recettes réelles de fonctionnement réalisées – 2 648 200,85 € : dépenses réelles de fonctionnement réalisées).

Conseils Municipaux

Montant de la dette

Au 1^{er} janvier 2017, le montant de la dette (3 436 688,60 €) s'élevait à 910,14 € par habitant (il était de 1 116,43 € en 2016 soit une diminution de 18,48 % et de 5,63% à compter du 1^{er} juillet 2016). La Commune a remboursé une partie de l'emprunt de l'ANRU (456 000,00 €) ce qui a ramené le montant de la dette au 1^{er} juillet 2016 à 3 521 234,61 € soit 964,45 € par habitant.

B) Les produits

* La fiscalité locale

Le produit des trois taxes locales (1 316 980,00 € Foncier Bâti + Taxe d'Habitation + Foncier non Bâti + rôle supplémentaire) représente, pour 2017, 40,46 % des recettes de fonctionnement de la Commune (3 254 707,14 €). Si la gestion de la Commune permet de faire ressortir une situation financière saine, c'est au prix d'efforts constants.

Les taux moyens des collectivités du Territoire de Belfort pour 2017 ne sont pas connus, pour mémoire taux moyens en 2016 :

- taxe d'habitation : 12,41 %
- foncier bâti : 14,30 %
- foncier non bâti : 43,50 %

Les taux moyens nationaux étaient en 2016 de :

- taxe d'habitation : 24,38 %
- foncier bâti : 20,85 %
- foncier non bâti : 49,31 %

2°) ÉLABORATION DU BUDGET 2018

ÉTAT DE LA DETTE

| | Dette en capital au 01/01/2017 | Annuité de la dette pour 2017 | Dette en capital au 01/01/2018 | Annuité de la dette pour 2018 | Dette en capital au 01/01/18 par hab. (3 776 hab) |
|----------|-----------------------------------|----------------------------------|-----------------------------------|----------------------------------|---------------------------------------------------------|
| OFFEMONT | 3 436 688,60 € | 223 820,32 € | 3 265 455,31 € | 241 814,62 € | 864,79 € |

1) L'ÉPARGNE NETTE : LE BUDGET PRINCIPAL

| | CA 2012* | CA 2013 | CA 2014 | CA 2015 | CA 2016 | CA 2017 à mi-janvier 2018 |
|---------------------------------------|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|------------------------------|
| Produits réels de fonctionnement | 4 080 368,46 € | 3 239 236,22 € | 3 157 096,72 € | 3 370 417,65 € | 3 350 105,25 € | 3 254 707,14 € |
| Dépenses réelles de fonctionnement | 2 399 406,50 € | 2 626 703,05 € | 2 627 095,89 € | 2 575 632,52 € | 2 608 458,19 € | 2 648 200,85 € |
| ÉPARGNE BRUTE | 1 680 961,96 € | 612 533,17 € | 530 000,83 € | 794 785,13 € | 741 647,06 € | 606 506,29 € |
| Remboursement du capital | 86 096,93 € | 175 172,45 € | 193 305,30 € | 191 907,65 € | 639 404,91 € | 171 233,29 € |
| ÉPARGNE NETTE | 1 594 865,03 € | 437 360,72 € | 336 695,53 € | 602 877,48 € | 102 242,15 € | 435 273,00 € |

* l'écart de recettes en 2012 comparé à 2013 et 2014 provient de la vente de terrains (ZAC du Champs de Mars, et Champs Cerisiers).

2) LES DÉPENSES DE PERSONNEL :

Depuis 2013 les dépenses de personnel ont augmenté eu égard à l'instauration des rythmes scolaires (transfert de compétence de l'État).

Les dépenses de personnel ont été contenues en 2013 à +3,88 %, en 2014 à + 4,01 %, en 2015 à + 5,39 %, en 2016 à + 1,73 % et à + 0,27 % en 2017. Pour mémoire les dépenses de personnel augmentaient avant 2013 de + 1,50 % en moyenne.

En 2018, l'augmentation des dépenses de personnel devrait être de l'ordre de 1,00 %.

3) LES RECETTES FISCALES :

Le taux des impôts ménages (TH, TFB, TFNB) ne sera pas modifié. En 2018 l'article 50 undecies de la loi de finances pour 2017 (article 1518 du CGI) a instauré à compter de 2018 une mise à jour annuelle automatique des valeurs locatives des locaux autres que professionnels en fonction du dernier taux d'inflation constaté. Ce taux d'inflation sera calculé en fonction de l'évolution de l'indice des prix à la consommation entre le mois de novembre N-1 et le mois de novembre N-2. Ainsi en 2018, les valeurs locatives seront revalorisées en fonction de l'inflation constatée entre novembre 2016 et novembre 2017. Il est précisé qu'en cas de déflation, aucune dévalorisation des bases ne sera effectuée (coefficient maintenu à 1). L'inflation à fin novembre 2017 est de 1,2% par rapport à novembre 2016. Compte tenu des nouvelles constructions sur le territoire de la Commune, la revalorisation des bases des valeurs cadastrales à Offemont, a été de 4,16% en 2017 (y compris le 0,4 % national).

Pour 2018, en tenant compte des constructions encore en cours et de la revalorisation nationale, les recettes fiscales ont été calculées avec un taux de revalorisation moyen de 3.00%.

Conseils Municipaux

4) LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT :

10 millions d'euros d'investissement réalisés depuis 6 ans ...

| | CA 2012 | CA 2013 | CA 2014 | CA 2015 | CA 2016 | CA 2017 |
|--------------------------------------------------------|-------------|-------------|-------------|-----------|-----------|-----------|
| Total des dépenses réelles d'investissement hors dette | 2 439 187 € | 3 962 692 € | 2 045 499 € | 898 184 € | 709 949 € | 289 442 € |

Répartis en 3 grands domaines d'intervention.

A) Maîtriser les dépenses de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement restent stables en 2018.

B) Poursuivre les investissements

Recettes

* La récupération de la TVA sur les investissements qui s'élèvera, pour 2018, à 52 524,19 €

* Les recettes de la Taxe d'Aménagement dont le montant s'élèvera à 60 000,00 €

* Les ventes de terrains pour un montant de : 463 044,00 €

* La vente des parts de l'aéroparc pour un montant de : 108 231,69 €

* La dotation aux amortissements d'un montant de : 148 267,55 €

Et au titre des financements extérieurs :

* Subvention du FIPHFP pour l'aménagement de sécurité devant église et mairie : 17 250,00 €

* Subvention de la Région pour l'école du Martinet : 42 510,00 €

* Subvention de la CAF pour l'école du Martinet : 25 000,00 €

* Prêt de la CAF pour l'école du Martinet : 25 000,00 €

* Subvention DETR de l'État pour l'école du Martinet : 43 125,00 €

* Subvention DETR de l'État pour la rue du Chêne : 34 898,90 €

* Subvention du Grand Belfort pour le PLU : 5 390,00 €

S'ajouteront à ces recettes une partie de l'excédent de fonctionnement reporté qui sera d'environ 300 000,00 €, l'excédent d'investissement reporté d'un montant de 2 847 454,29 € et les recettes non encaissées reportées de 367 749,32 € (dont détail ci-dessous) :

- Subvention de l'État pour les vestiaires de foot de la salle polyvalente : 5 000,00 €
- Solde de la subvention de l'État pour la sécurisation de l'école du Martinet : 3 878,75 €
- Solde DETR de l'État pour l'aménagement du carrefour rue des Cerisiers : 3 000,37 €
- Solde de la subvention de la Région pour carrefour rue des Cerisiers : 5 870,20 €
- Subvention du Département pour école du Martinet : 40 000,00 €
- Subvention du Grand Belfort pour création DOJO : 100 000,00 €
- Subvention du Grand Belfort pour école du Martinet : 200 000,00 €
- Subvention du Grand Belfort pour études circulation carrefour Martinet : 10 000,00 €

Dépenses

- Le remboursement de la dette en capital : 180 000,00 €
- Complément frais documents urbanisme : 3 600,00 €
- Achat logiciel e-enfance : 7 000,00 €
- Ravalement de façades : 7 000,00 €
- L'achat de terrains (en réserve) : 1 644 234,54 €
- Travaux ONF : 5 000,00 €
- Plantation d'arbres : 3 000,00 €
- Signalétique handicapés : 10 000,00 €
- Le changement de la chaudière de l'école du centre : 25 000,00 €
- Divers travaux école et CLÉ : 25 000,00 €
- Portail école Martinet : 9 007,20 €
- La réfection et l'aménagement de la MIEL : 200 000,00 €
- La réfection de la salle polyvalente de l'Arsoy : 220 000,00 €
- Rénovation crêpis église : 11 990,40 €
- Rénovation porte église : 1 000,00 €
- Rénovation cage escalier de la poste : 7 50,72 €
- Construction bungalow ferrailleurs : 18 000,00 €
- Luminaire extérieur gymnase : 12 000,00 €
- Complément vidéo surveillance : 3 300,00 €
- Sécurisation voie romaine : 10 500,00 €
- Marquage au sol : 20 000,00 €
- Travaux divers de voiries : 70 000,00 €
- Chemin rural rue du Chêne : 15 000,00 €
- Signalétique commune : 20 000,00 €
- Radars pédagogiques : 12 000,00 €
- Achat de 3 débroussailluses et d'un taille-haie : 4 000,00 €

ILBAGLIO PIZZA

PIZZA AU FEU DE BOIS

**À Offemont, le samedi, sur le
parking de la Poste
de 17 h à 21 h.**



**10 PIZZAS
ACHETÉES
= UNE GRANDE
PIZZA OFFERTE**

Tél. 07 81 40 17 10

Conseils Municipaux

- Achat d'un karcher : 7 692,00 €
- Achat de deux cuves à eau : 5 500,00 €
- Achat de véhicules pour atelier : 30 000,00 €
- Achat d'une sono pour complexe sportif : 5 000,00 €
- Achat d'un ordinateur portable pour l'école du centre : 1 000,00 €
- Achat de mobilier pour le CLSH : 1 000,00 €
- Achat de mobilier pour la restauration scolaire du Martinet : 5 000,00 €
- Achat de 2 chariots pour école dans gymnase : 700,00 €
- Achat de vaisselle restauration scolaire Martinet : 2 000,00 €
- Achat de matériels divers restauration Martinet : 5 000,00 €
- Achat de barrières pour piste cyclable : 20 000,00 €
- Matériel pour conseil des enfants : 4 000,00 €
- Achat de barrières : 2 600,00 €
- Travaux en régie : 40 000,00 €

S'ajouteront à cela les dépenses d'investissement reportées d'un montant de :
2 276 097,56 € (dont détail ci-dessous).

- Reversement taxe aménagement : 60 021,00 €
- Révision PLU : 28 492,00 €
- Étude circulation Ganghoffer : 20 000,00 €
- Subvention Pont sans Fin : 3 000,00 €
- Réhabilitation école du Martinet : 1 156 184,40 €
- Sécurisation école du Martinet : 38 000,00 €
- Mise aux normes électrique bâtiments : 15 000,00 €
- Création du DOJO : 375 000,00 €
- Agrandissement locaux club pétanque : 29 100,52 €
- Installation de garages casernes : 150 000,00 €
- Vidéo surveillance bâtiments communaux : 56 658,40 €
- Piste cyclable rue sous la Miotte : 52 000,00 €
- Réfection mise sécurité rue du Chêne : 210 000,00 €
- Création parking rue Lully : 19 689,60 €
- Solde marché diverses rues : 2 859,80 €
- Remplacement pavés mairie église : 50 091,84 €
- Achat et installation lame de déneigement : 10 000,00 €

Oui l'exposé, et après en avoir débattu, le Conseil Municipal,
- prend acte des objectifs budgétaires fixés pour 2018.

18-02 – Demande d'achat d'un terrain communal

Oui l'exposé, et après en avoir débattu, le Conseil Municipal, par 20 voix pour et 5 contre
- valide la vente de la partie de la parcelle privée communale cadastrée BP n°234 située dans l'emprise du permis d'aménager du lotissement la Claire Fontaine au prix de 80 000,00 € HT (frais de géomètre et de notaire à la charge de l'acquéreur),
- autorise Monsieur le Maire à signer tous documents relatifs à cette vente.

18-03 – Procès devant le tribunal administratif

Oui l'exposé, et après en avoir débattu, le Conseil Municipal, à l'unanimité des Conseillers présents ou représentés
- autorise Monsieur le Maire à ester dans l'instance ci-dessus rappelée,
- désigne comme avocat Maître Isabelle GRILLON (SCP CHATON-GRILLON-BROCARD-GIRE) pour défendre la Commune dans cette affaire.

18-04 – Autorisation d'ester en justice

Oui l'exposé de Monsieur le Maire, et après en avoir débattu, le Conseil Municipal, par 20 voix pour et 5 contre décide :
- de délibérer en ce sens,
- d'autoriser Monsieur le Maire à déposer plainte au nom de la Commune pour prise illégale d'intérêt contre toutes personnes que l'enquête permettra d'identifier,
- de désigner comme avocat Maître Isabelle GRILLON (SCP CHATON-GRILLON-BROCARD-GIRE) pour représenter la commune dans cette affaire.

Conseils Municipaux

18-05 – Création d'un poste d'agent de maîtrise principal, de 2 postes d'ATSEM principal de 1ère classe, d'un poste d'adjoint administratif principal de 2^e classe, d'un poste d'adjoint technique principal de 1^{ère} classe et de 5 postes d'adjoint technique principal de 2^e classe

Oui l'exposé, et après en avoir débattu, le Conseil Municipal, à l'unanimité des Conseillers présents ou représentés
- accepte la création de ces 10 postes.

18-06 – Modification simplifiée du PLU – Modalités de mise à disposition du public

Oui l'exposé, et après en avoir débattu, le Conseil Municipal, à l'unanimité des Conseillers présents ou représentés
- valide les objectifs poursuivis et les modalités de mise à disposition du public tels que définis ci-dessus,
- autorise Monsieur le Maire à engager toutes les démarches et à signer tous les documents relatifs à la mise en œuvre de cette modification simplifiée du PLU.

18-07 – Modification du règlement intérieur de l'Accueil Collectif de Mineurs

Oui l'exposé, et après en avoir débattu, le Conseil Municipal, à l'unanimité des Conseillers présents ou représentés
- accepte cette rectification.

18-08 – Rythmes scolaires – Organisation de la rentrée 2018

Oui l'exposé, et après en avoir débattu, le Conseil Municipal, à l'unanimité des Conseillers présents ou représentés
- se prononce pour un retour de la semaine à 4 jours pour la rentrée 2018.

18-09 – Demande de subvention DETR année 2018

Oui l'exposé, et après en avoir débattu, le Conseil Municipal, par 20 voix pour et 5 abstentions
- approuve cette modification,
- approuve le nouveau plan de financement comme suit :

| DÉPENSES | | RECETTES | | |
|------------------------------------------------------|-------------|---------------------------|-------------|---------|
| Libellé des postes | Montant HT | Détail | Montant HT | Taux |
| Remplacement des pavés basalte fondu par des enrobés | 41 743,20 € | Subvention accordée : | | |
| | | FIPHFP | 17 250,00 € | 41,32 % |
| | | Subventions sollicitées : | | |
| | | DETR | 11 970,24 € | 26,68 % |
| Autofinancement | 12 522,96 € | 30 % | | |
| Total | 41 743,20 € | Total | 41 743,20 € | 100 % |

- et autorise Monsieur le Maire à signer tous documents s'y rapportant.

18-10 – Adhésion au service des Gardes Nature de Grand Belfort

Oui l'exposé, et après en avoir débattu, le Conseil Municipal, à l'unanimité des Conseillers présents ou représentés
- accepte l'adhésion de la Commune d'Offemont au service des Gardes Nature de Grand Belfort,
- autorise Monsieur le Maire à signer la convention proposée.

18-11 – Demande de partenariat Une rose un espoir

Oui l'exposé et considérant le bien-fondé de cette demande, le Conseil Municipal, à l'unanimité des Conseillers présents ou représentés
- accepte de devenir partenaire de cette opération,
- autorise l'association Une rose un espoir à venir sur la Commune d'Offemont dans les conditions ci-dessus énoncées.

Questions diverses

Séance levée à 22 h 17.

Compte-rendu succinct de la séance du 09 avril 2018

Présents :

Monsieur CARLES Pierre, Maire.

Mesdames et Messieurs BROS Dominique (quitte la séance à 20 h 07 avant l'examen du rapport 18-12), TRITTER Carole, CABROL Marie-Line, MUESSER Nicole, SAKAR Kenan, COENT Jean-Yves, ROUSSELET Michelle, Adjointes.

Mesdames et Messieurs SERZIAN Jacques, KADDOUR Zohra, ROMANCZUK Suzanne, VETTER Lionel, OEUVRARD Renaud, LAMAIRE Gilles, DECOCK Claude, MEKKI Taïeb, ZELLER Bernard, RETAILLEAU Dominique, CHAMAGNE Didier, MAUVAIS Jean-François, DEMIR Vedat, Conseillers Municipaux.

Excusé(e)s :

Monsieur BROS Dominique, pouvoir à Monsieur SERZIAN Jacques,

Monsieur BOYER Jérôme, pouvoir à Monsieur OEUVRARD Renaud,

Madame GREGET Luce, pouvoir à Madame TRITTER Carole,

Madame KAMMERER Laurence, pouvoir à Monsieur CARLES Pierre,

Madame BOUVIER Françoise, pouvoir à Monsieur RETAILLEAU Dominique,

Madame GERARD Chantal, pouvoir à Monsieur CHAMAGNE Didier.

Madame Suzanne ROMANCZUK, Conseillère Déléguée, a été nommée secrétaire de séance.

Le 9 avril 2018, les rapports inscrits à l'ordre du jour du Conseil Municipal ont été examinés et les décisions ci-après ont été prises :

Adoption du compte-rendu du Conseil Municipal en date du 29 janvier 2018

Oui l'exposé, et après en avoir débattu, le Conseil Municipal, par 21 voix pour, 3 contre et 2 abstentions adopte le compte-rendu.

Compte-rendu des décisions prises dans le cadre des délégations consenties au Maire par le Conseil Municipal

Oui l'exposé, et après en avoir débattu, le Conseil Municipal, prend acte du contenu de la présente délibération.

18-12 – Adoption du Compte Administratif de l'exercice 2017 – Budget général

Le Code Général des collectivités territoriales, en son article L 1612-12, détermine les conditions de l'arrêté des comptes des collectivités.

En application de ces dispositions, l'arrêté des comptes est constitué par le vote de l'assemblée sur le Compte Administratif.

L'arrêté des comptes de Monsieur le Trésorier pour l'année 2017 qui figurent dans le Compte de Gestion est conforme à l'arrêté des comptes de Monsieur le Maire pour cette même année.

Ainsi le compte administratif de la commune fait apparaître les résultats suivants :

* un total général de dépenses de : 3 350 313,57 €

* un total général de recettes de : 7 017 867,00 €

d'où un excédent de clôture de : 3 667 553,43 €

compte tenu des restes à réaliser de l'exercice 2017 tant en :

* dépenses engagées non mandatées : 2 276 097,56 €

* qu'en recettes budgétées non encaissées : 367 749,32 €

ce qui représente un solde négatif de : 1 908 348,24 €

d'où un résultat global pour 2017 de : 1 759 205,19 €

Conseils Municipaux

Le compte administratif 2017 se présente comme suit :

| | RÉALISÉ | RESTE A RÉALISER | TOTAL |
|---------------------------|----------------|------------------|----------------|
| Section de Fonctionnement | | | |
| Dépenses | 2 889 638,10 € | 0,00 € | 2 889 638,10 € |
| Recettes | 3 707 479,34 € | 0,00 € | 3 707 479,34 € |
| Résultat | 817 841,24 € | 0,00 € | 817 841,24 € |
| Section d'Investissement | | | |
| Dépenses | 460 675,47 € | 2 276 097,56 € | 2 736 773,03 € |
| Recettes | 3 310 387,66 € | 367 749,32 € | 3 678 136,98 € |
| Résultat | 2 849 712,19 € | -1 908 348,24 € | 941 363,95 € |
| RÉSULTAT DU BUDGET | | | |
| DÉPENSES | 3 350 313,57 € | 2 276 097,56 € | 5 626 411,13 € |
| RECETTES | 7 017 867,00 € | 367 749,32 € | 7 385 616,32 € |
| TOTAL GÉNÉRAL | 3 667 553,43 € | -1 908 348,24 € | 1 759 205,19 € |

Conformément aux dispositions de l'article L 2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales :

- il appartient au Conseil Municipal de désigner un de ses membres pour présider la séance pendant l'examen du Compte Administratif de la Commune,
 - Monsieur le Maire doit se retirer au moment du vote concernant l'adoption du Compte Administratif 2017.
- Oui l'exposé, et après en avoir débattu, le Conseil Municipal, par 20 voix pour, 5 abstentions
- désigne Monsieur Jean-Yves COENT, Adjoint Aux Finances pour présider les débats,
 - approuve le Compte Administratif de l'exercice 2017 – Budget général.

18-13 – Adoption du compte de Gestion du Trésorier Municipal – Budget général

En application des dispositions prévues par la Loi, le Conseil Municipal est appelé à délibérer sur le Compte de Gestion de l'exercice écoulé du Trésorier Municipal.

Oui l'exposé, et après en avoir débattu, le Conseil Municipal, par 21 voix pour, 5 abstentions

- adopte le Compte de Gestion du budget principal de la Commune étant précisé que celui-ci est identique au Compte Administratif dressé par l'ordonnateur pour l'exercice 2017.

18-14 – Affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2017 – Budget général

Au Compte Administratif, le Conseil Municipal est amené à constater le résultat de clôture ci-après :

- Fonctionnement : 817 841,24 €
- Investissement : 2 849 712,19 €
- soit un excédent de : 3 667 553,43 €

En outre, l'état des restes à réaliser a été arrêté de la façon suivante :

- Dépenses : 2 276 097,56 €
- Recettes : 367 749,32 €
- soit un déficit de : 1 908 348,24 €

Il vous appartient, conformément à l'instruction budgétaire et comptable, d'affecter le résultat de la section de fonctionnement.

Oui l'exposé, et après en avoir débattu, le Conseil Municipal, par 21 voix pour, 5 abstentions

- inscrit en solde d'exécution de fonctionnement, au compte R 002, en recettes de fonctionnement, la somme de 400 000,00 €.
- affecte au compte R 1068 en recettes d'investissement la somme de 417 841,24 €, pour couvrir les besoins de financement de la section d'investissement compte tenu des dépenses nouvelles,
- et inscrit en solde d'exécution d'investissement, au compte R 001, en recettes d'investissement, la somme de 2 849 712,19 €.

Conseils Municipaux

18-15 – Bilan des acquisitions et des cessions immobilières – Budget général

En application de l'article 11 de la loi du 8 février 1995, les assemblées délibérantes doivent débattre au moins une fois par an du bilan de la politique foncière.

Oui l'exposé, et après en avoir débattu, le Conseil Municipal, à l'unanimité des Conseillers présents ou représentés - approuve le bilan des acquisitions et des cessions foncières joint au compte administratif 2017.

18-16 – Vote des taux 2018

Comme chaque année, le Conseil Municipal doit voter les taux des trois taxes communales : taxe d'habitation, taxe sur le foncier bâti et taxe sur le foncier non bâti. Je vous propose, pour 2018, de maintenir les taux appliqués en 2017, soit :

| | Taux 2017 | Taux 2018 |
|-----------------------|-----------|-----------|
| Taxe d'habitation | 13,64 % | 13,64 % |
| Taxe foncier bâti | 15,46 % | 15,46 % |
| Taxe foncier non bâti | 33,97 % | 33,97 % |

À titre comparatif, vous trouverez, ci-dessous, les taux de chacune des taxes appliqués depuis 2011 :

| | Taux 2011 | Taux 2012 | Taux 2013 | Taux 2014 | Taux 2015 | Taux 2016 |
|-----------------------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|
| Taxe d'habitation | 13,64 % | 13,64 % | 13,64 % | 13,64 % | 13,64 % | 13,64 % |
| Taxe foncier bâti | 15,46 % | 15,46 % | 15,46 % | 15,46 % | 15,46 % | 15,46 % |
| Taxe foncier non bâti | 33,97 % | 33,97 % | 33,97 % | 33,97 % | 33,97 % | 33,97 % |

Compte tenu de la situation de nos bases d'imposition le produit attendu en 2018 sera le suivant :

| | Base 2018 | Taux 2018 | Produit |
|-----------------------|--------------|-----------|--------------|
| Taxe d'habitation | 5 341 000,00 | 13,64 % | 728 512,00 € |
| Taxe foncier bâti | 3 920 000,00 | 15,46 % | 606 032,00 € |
| Taxe foncier non bâti | 34 600,00 | 33,97 % | 11 754,00 € |

Soit un produit total de 1 346 298,00 € à inscrire au Budget Primitif 2018. À titre de comparaison, vous trouverez, ci-après, les bases et taux appliqués, ainsi que les produits correspondants perçus depuis 2011 :

| | Taxe d'habitation | | | Taxe foncière | | | Taxe foncière non bâti | | |
|------|-------------------|--------|-----------|---------------|--------|-----------|------------------------|--------|----------|
| | Base | Taux | Produit | Base | Taux | Produit | Base | Taux | Produit |
| 2011 | 3 932 002 | 13,64% | 536 325 € | 3 025 118 | 15,46% | 467 683 € | 26 719 | 33,97% | 9 076 € |
| 2012 | 4 027 000 | 13,64% | 549 283 € | 3 106 000 | 15,46% | 480 188 € | 26 900 | 33,97% | 9 138 € |
| 2013 | 4 157 000 | 13,64% | 567 015 € | 3 219 000 | 15,46% | 497 657 € | 36 600 | 33,97% | 12 433 € |
| 2014 | 4 456 000 | 13,64% | 607 798 € | 3 350 000 | 15,46% | 517 910 € | 43 300 | 33,97% | 14 709 € |
| 2015 | 4 765 000 | 13,64% | 649 946 € | 3 566 000 | 15,46% | 551 304 € | 41 900 | 33,97% | 14 233 € |
| 2016 | 5 188 000 | 13,64% | 707 643 € | 3 707 000 | 15,46% | 573 102 € | 38 100 | 33,97% | 12 943 € |
| 2017 | 5 322 000 | 13,64% | 725 921 € | 3 825 000 | 15,46% | 591 345 € | 35 600 | 33,97% | 12 093 € |

Oui l'exposé, et après en avoir débattu, le Conseil Municipal, par 21 voix pour, 5 contre - adopte les taux suivants pour 2018 :

| | Taux 2018 |
|------------------------|-----------|
| Taxe d'habitation | 13,64 % |
| Taxe foncière | 15,46 % |
| Taxe foncière non bâti | 33,97 % |

Conseils Municipaux

18-17 – Adoption du Budget Primitif 2018 de la Commune

Je vous présente le budget primitif 2018 de la Commune (voir détail joint) :

Section de Fonctionnement

* Dépenses

L'ensemble des dépenses s'élève à 3 429 228,67 € dont :

- 936 469,20 € de charges à caractère général,
- 1 645 365,00 € de frais de personnel,
- 491 080,92 € de charges de gestion courante,
- 60 000,00 € de frais financiers,
- 141 500,00 € de charges exceptionnelles,
- 148 267,55 € de dotation aux amortissements,
- 6 546,00 € d'atténuation de produits.

* Recettes

Le total des recettes prévues est de 3 828 090,12 € se décomposant de la façon suivante :

- 4 000,00 € d'atténuations de charges,
- 206 845,00 € de vente des produits des services,
- 1 806 525,00 € de recettes fiscales,
- 1 043 923,12 € de dotations et subventions,
- 85 300,00 € d'autres produits de gestion courante,
- 241 497,00 € de produits exceptionnels,
- 40 000,00 € de travaux en régie,
- 400 000,00 € d'excédent de fonctionnement reporté.

* Bilan

Les recettes prévisionnelles nous permettent d'opérer un prélèvement de 398 861,45 € afin de financer une partie des opérations d'investissement.

Section d'Investissement

* Dépenses

Le remboursement du capital des emprunts se monte à 180 000,00 €. Le montant total des opérations d'équipement est de 2 488 984,46 € pour l'année 2018 avec en sus les reports des dépenses engagées non mandatées d'un montant de 2 276 097,56 € de l'année 2017 soit un total général de dépenses de 4 945 082,02 €.

En ce qui concerne la programmation des investissements, il est prévu au budget primitif 2018 pour l'essentiel :

- Le remboursement de la dette en capital : 180 000,00 €
- Dépôts et cautionnements reçus : 600,00 €
- Complément frais documents urbanisme : 3 600,00 €
- Achat logiciel e-enfance : 7 000,00 €
- Ravalement de façades : 7 000,00 €
- L'achat de terrains (en réserve) : 1 540 048,82 €
- Travaux ONF : 5 000,00 €
- Plantation d'arbres : 3 000,00 €
- Le changement de la chaudière de l'école du centre : 25 000,00 €
- Divers travaux écoles et CLÉ : 25 000,00 €
- Portail école du Martinet : 9 007,20 €
- Réfection écoulements vide sanitaire école Jean Macé : 6 016,32 €
- Complément école du Martinet (lots 4A et 4B) : 73 926,00 €
- La réfection et aménagement de la MIEL : 200 000,00 €
- La réfection de la salle polyvalente de l'Arsot : 220 000,00 €
- Rénovation du crépis de l'église : 11 990,40 €
- Rénovation de la porte de l'église : 1 000,00 €
- Rénovation de la cage d'escalier de la poste : 7 503,72 €
- Construction bungalow ferrailleurs : 18 000,00 €
- Luminaires extérieurs gymnase : 12 000,00 €
- Complément vidéo surveillance : 3 300,00 €
- Signalétique handicapés : 10 000,00 €
- Sécurisation voie romaine : 10 500,00 €
- Marquage au sol : 20 000,00 €
- Travaux divers de voiries : 70 000,00 €
- Chemin rural rue du Chêne : 15 000,00 €
- Signalétique commune : 20 000,00 €
- Radars pédagogiques : 12 000,00 €
- Luminaires rue des Aubépinés et Briand : 5 400,00 €

Conseils Municipaux

- Achat de débroussailleuses et taille-haie : 4 000,00 €
- Achat d'un karcher : 7 692,00 €
- Achat de deux cuves à eau : 5 500,00 €
- Achat de véhicules pour ateliers : 43 000,00 €
- Achat d'une sono pour complexe sportif : 5 000,00 €
- Achat d'un ordinateur portable pour l'école du centre : 1 000,00 €
- Achat d'un enregistreur et d'un micro : 600,00 €
- Achat mobilier CLSH : 1 000,00 €
- Achat mobilier restauration scolaire Martinet : 5 000,00 €
- Achat de 2 chariots pour écoles dans gymnase : 700 €
- Achat vaisselle restauration scolaire Martinet : 2 000,00 €
- Achat matériel divers restauration Martinet : 5 000,00 €
- Achat de barrières pour piste cyclable : 20 000,00 €
- Matériel pour conseil des enfants : 4 000,00 €
- Achat de barrières : 2 600,00 €
- Travaux en régie : 40 000,00 €

S'ajouteront à cela les dépenses d'investissement reportées d'un montant de : 2 276 097,56 € (dont détail ci-dessous).

- Reversement taxe aménagement : 60 021,00 €
- Révision PLU : 28 492,00 €
- Étude circulation Ganghoffer : 20 000,00 €
- Subvention Pont sans Fin : 3 000,00 €
- Réhabilitation école du Martinet : 1 156 184,40 €
- Sécurisation école du Martinet : 38 000,00 €
- Mise aux normes électrique bâtiments : 15 000,00 €
- Création du DOJO : 375 000,00 €
- Agrandissement locaux club pétanque : 29 100,52 €
- Installation garage casernes : 150 000,00 €
- Vidéo surveillance bâtiments communaux : 56 658,40 €
- Piste cyclable rue sous la Miotte : 52 000,00 €
- Réfection mise sécurité rue du Chêne : 210 000,00 €
- Création parking rue Lully : 19 689,60 €
- Solde marché diverses rues : 2 859,80 €
- Remplacement pavés mairie église : 50 091,84 €
- Achat et installation lame de déneigement : 10 000,00 €

* Recettes

Les recettes s'élèvent (hors transfert de la section de fonctionnement) à 4 546 220,57 € :

2 849 712,19 € d'excédent d'investissement reporté constaté au CA 2017

417 841,24 € d'excédent de fonctionnement reporté constaté au CA 2017

46 432,37 € de FCTVA

60 000,00 € de Taxe d'Aménagement

463 044,00 € du produit des cessions

168 173,90 € de subventions

25 000,00 € de dépôts et cautionnements reçus

148 267,55 € de dotation aux amortissements dont 367 749,32 € de recettes engagées non encaissées de 2017 (dont détail ci-dessous).

5 000,00 € de subvention de l'État pour les vestiaires de football

3 878,75 € solde de subvention de l'État pour la sécurisation de l'école du Martinet

3 000,37 € solde de l'État DETR pour le carrefour rue des Cerisiers

5 870,20 € solde subvention de la région pour le carrefour rue des Cerisiers

40 000,00 € de subvention du Département pour l'école du Martinet

100 000,00 € de subvention du Grand Belfort pour la création d'un DOJO

200 000,00 € de subvention du Grand Belfort pour l'école du Martinet

10 000,00 € de subvention du Grand Belfort pour l'étude de circulation carrefour Martinet auxquelles s'ajoutent, par transfert de la section de fonctionnement, 398 861,45 € de prélèvement pour investissement soit un total général de recettes de 4 945 082,02 €.

Conseils Municipaux

Oui l'exposé, et après en avoir débattu, le Conseil Municipal, par 21 voix pour, 5 contre
- adopte le Budget Primitif 2018 de la Commune.

18-18 – Créances éteintes dues par des usagers

Oui l'exposé, et après en avoir débattu, le Conseil Municipal, à l'unanimité des Conseillers présents ou représentés
- accepte la prise en charge des créances éteintes telles que décrites dans la présente délibération,
- les crédits ont été prévus au budget primitif 2018 à l'article 6542.

18-19 – Modification simplifiée du PLU

Oui l'exposé, et après en avoir débattu, le Conseil Municipal, à l'unanimité des Conseillers présents ou représentés
- valide les objectifs poursuivis et les modalités de concertation tels que définis ci-dessus,
- autorise Monsieur le Maire à engager toutes les démarches et à signer tous les documents relatifs à la mise en œuvre de cette modification simplifiée du PLU.

18-20 – Convention avec ENEDIS et Territoire d'énergie 90 pour la mise en peinture de transformateurs

Oui l'exposé, et après en avoir débattu, le Conseil Municipal, à l'unanimité des Conseillers présents ou représentés
- accepte cette proposition,
- sollicite d'ENEDIS et de Territoire d'énergie 90 une participation financière respective de 1 000,00 €,
- autorise Monsieur le Maire à signer la convention à intervenir entre ENEDIS, Territoire d'énergie 90 et la Commune d'Offemont.

18-21 – Projet d'installation d'une antenne de téléphonie mobile par FREE MOBILE

Oui l'exposé, et après en avoir débattu, le Conseil Municipal, par 15 voix pour, 6 contres et 5 abstentions
- accepte cette proposition,
- autorise Monsieur le Maire à signer la convention proposée.

18-22 – Mise en place de la vidéoprotection urbaine sur le territoire de la Commune d'Offemont

Oui l'exposé, et après en avoir débattu, le Conseil Municipal, par 17 voix pour et 4 contres et 5 abstentions décide
- de créer 5 périmètres vidéoprotégés et implante neuf caméras de vidéoprotection sur le territoire de la ville d'Offemont sur plusieurs exercices budgétaires,
- d'installer, en 2018, 4 caméras sur les secteurs : Mairie, Miel, Gymnase et Rue Jean Macé,
- de solliciter les autorisations administratives préalables à la mise en fonctionnement du dispositif,
- de solliciter les subventions auprès du Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance.
-d'autoriser Monsieur le Maire à signer tous documents relatifs à ce dossier

18-23 – La Ruche - Adoption des tarifs des sorties et des activités organisées pour les vacances d'été et les mercredis

Oui l'exposé, et après en avoir débattu, le Conseil Municipal, à l'unanimité des Conseillers présents ou représentés
- approuve les tarifs appliqués pour les activités et les sorties organisées par la Ruche pour les vacances et les mercredis.

18-24 – Programme de travaux en forêt communale année 2018

Oui l'exposé, et après en avoir débattu, le Conseil Municipal, à l'unanimité des Conseillers présents ou représentés
- approuve le programme de travaux,
- autorise Monsieur le Maire à signer ce programme.

18-25 – Façonnage du bois de chauffage année 2018

Oui l'exposé, et après en avoir débattu, le Conseil Municipal, à l'unanimité des Conseillers présents ou représentés
- fixe le prix du stère à façonner à 8 €,
- instaure une part fixe de 30 € qui sera déduite du prix total dû à la réception des travaux et après cubage.

Conseils Municipaux

18-26 – Renouvellement adhésion au groupement de commandes pour la fourniture et la livraison de produits de marquage routier

Oui l'exposé, et après en avoir débattu, le Conseil Municipal, à l'unanimité des Conseillers présents ou représentés

- accepte d'adhérer à ce nouveau groupement de commandes,
- approuve la convention constitutive d'un groupement de commandes pour la fourniture et la livraison de produits de marquage routier,
- autorise Monsieur le Maire à signer tous documents se rapportant à ce dossier.

18-27 – Vide-greniers 2018

Oui l'exposé, et après en avoir débattu, le Conseil Municipal, à l'unanimité des Conseillers présents ou représentés

- accepte la tenue d'un vide-greniers, organisé par la Commune, le dimanche 26 août 2018,
- fixe un droit d'installation de 5 € pour 2 mètres d'étalage prélevé auprès des exposants.

Questions diverses

Séance levée à 21 h 50



Solutions d'Impression



Cybersécurité



Archivage Numérique



Ecrans Intelligents



sigec-bureautique.com

Agence de Montbéliard : 2 Rue du docteur Flamand – 25200 Montbéliard – 03 81 35 49 59
Besançon – Dijon – Montbéliard – Chalon sur Saône – Mulhouse – Troyes – Chaumont

Compte-rendu succinct de la séance du 02 juillet 2018

Présents :

Monsieur CARLES Pierre, Maire.

Mesdames et Messieurs BROS Dominique, TRITTER Carole, CABROL Marie-Line, MUESSER Nicole, SAKAR Kenan, BOYER Jérôme, COENT Jean-Yves, ROUSSELET Michelle, Adjointes.

Mesdames et Messieurs SERZIAN Jacques, KADDOUR Zohra, ROMANCZUK Suzanne, VETTER Lionel, OEUVRARD Renaud, LAMAIRE Gilles, DECOCK Claude, ZELLER Bernard, BOUVIER Françoise, CHAMAGNE Didier, MAUVAIS Jean-François, GERARD Chantal, DEMIR Vedat, Conseillers Municipaux.

Excusé(e)s :

Monsieur MEKKI Taïeb, pouvoir à Madame TRITTER Carole,

Madame GREGET Luce, pouvoir à Monsieur CARLES Pierre,

Monsieur RETAILLEAU Dominique, pouvoir à Madame BOUVIER Françoise.

Absente :

Madame KAMMERER Laurence.

Madame Suzanne ROMANCZUK, Conseillère Déléguée, a été nommée secrétaire de séance.

Le 2 juillet 2018, les rapports inscrits à l'ordre du jour du Conseil Municipal ont été examinés et les décisions ci-après ont été prises :

Adoption du compte-rendu du Conseil Municipal en date du 09 avril 2018

Oui l'exposé, et après en avoir débattu, le Conseil Municipal, par 20 voix pour, 5 contre adopte le compte-rendu.

Compte-rendu des décisions prises dans le cadre des délégations consenties au Maire par le Conseil Municipal

Oui l'exposé, et après en avoir débattu, le Conseil Municipal, prend acte du contenu de la présente délibération.

18-28 – Assurances statutaires – Contrat groupe

Oui l'exposé, et après en avoir débattu, le Conseil Municipal, à l'unanimité des Conseillers présents ou représentés - adopte la présente délibération chargeant le Centre de Gestion de négocier et de conclure pour le compte des communes et établissements publics du département un contrat-groupe d'assurance couvrant les risques liés à l'absentéisme des personnels territoriaux dans les conditions ci-dessus énoncées.

- autorise Monsieur le Maire à signer tous documents se rapportant à ce dossier.

18-29 – Demande de subvention exceptionnelle de l'Association Culture Loisirs Éducation d'Offemont pour l'acquisition d'un ou deux minibus

Oui l'exposé, et après en avoir débattu, le Conseil Municipal, par 15 voix pour, 5 contres (Mesdames BOUVIER Françoise (2 voix) GERARD Chantal et Messieurs MAUVAIS Jean-François, CHAMAGNE Didier votent contre au motif qu'ils souhaitent que la subvention attribuée soit de 7 000 €) et 5 abstentions, décide

- d'attribuer une subvention exceptionnelle d'un montant de 5 000,00 € à l'Association Culture Loisirs Éducation d'Offemont,
- de verser cette somme sur présentation de la facture acquittée,
- de transférer, de l'article 6531 vers l'article 6574, la somme de 5 000,00 €.

18-30 – Échange avec soulte de parcelles de terrain appartenant à la Commune d'Offemont et la société ALDI.

Oui l'exposé, et après en avoir débattu, le Conseil Municipal, décide

- de retirer cette délibération et de la représenter lors d'un prochain conseil.

18-31 – Convention de mise à disposition d'emplacements publicitaires dans les équipements sportifs municipaux

Oui l'exposé, et après en avoir débattu, le Conseil Municipal, par 21 voix pour, 5 contre (Mesdames BOUVIER Françoise (2 voix) GERARD Chantal et Messieurs MAUVAIS Jean-François, CHAMAGNE Didier votent contre au motif qu'ils souhaitent que l'article 3 de la convention soit supprimé comme l'a fait remarquer Monsieur MAUVAIS Jean-François)

- adopte la convention proposée en annexe,

- autorise Monsieur le Maire à signer cette convention.

18-32 – Attribution de subventions pour l'année 2018

Lors du vote du budget primitif (délibération en date du 09 avril 2018), vous avez approuvé l'inscription d'une somme de 46 000 € à l'article 6 574. Je vous propose donc la répartition suivante des subventions aux associations communales ou qui œuvrent pour l'intérêt communal (voir article sur les subventions en page 50).

Conseils Municipaux

18-33 – Destination de l'ancien piano de la chorale 1.2.3. SOLEIL

Oui l'exposé, et après en avoir débattu, le Conseil Municipal, à l'unanimité des Conseillers présents ou représentés (Madame GERARD Chantal ne prend pas part au vote)

- cède gracieusement ce piano à la chorale 1.2.3. SOLEIL d'Offemont,
- autorise Monsieur le Maire à signer tous documents relatifs à cette cession.

18-34 – Convention Formation Sauveteur Secouriste au Travail

Oui l'exposé, et après en avoir débattu, le Conseil Municipal, à l'unanimité des Conseillers présents ou représentés

- accepte cette proposition,
- adopte la convention de stage proposée en annexe,
- autorise Monsieur le Maire à signer cette convention.

18-35 – Rétrocession parcelle BO n°16 située à la ZAC du Ballon à la Commune d'Offemont par la SODEB

Oui l'exposé, et après en avoir débattu, le Conseil Municipal, à l'unanimité des Conseillers présents ou représentés

- accepte la proposition de la SODEB de rétrocéder à la Commune d'Offemont, à titre gratuit, la parcelle cadastrée BO n°16,
- accepte la prise en charge des frais liés à cette rétrocession,
- autorise Monsieur le Maire à signer tous documents se rapportant à ce dossier.

18-36 – Demande d'achat d'un terrain communal

Oui l'exposé, et après en avoir débattu, le Conseil Municipal, à l'unanimité des Conseillers présents ou représentés

- autorise la vente à Monsieur et Madame P. de cette partie de parcelle communale au prix de 55 € HT (frais de bornage, d'enregistrement et notariés en sus),
- autorise Monsieur le Maire à signer tous documents relatifs à cette vente.

18-37 – Études surveillées à la rentrée 2018/2019

La Commune d'Offemont a décidé de mettre en place des études surveillées payantes à la rentrée scolaire 2018/2019. Les inscriptions se feront à l'année avec une facturation au trimestre ; tout trimestre entamé sera dû. Une désinscription pourra être effectuée à la fin de chaque trimestre.

Les tarifs proposés sont les suivants (voir article sur les études en page 21)

Oui l'exposé, et après en avoir débattu, le Conseil Municipal, par 15 voix pour, 7 contres et 3 abstentions, décide

- d'accepter cette proposition,
- d'accepter les tarifs ci-dessus proposés pour la rentrée 2018/2019.

18-38 – La Ruche - Adoption des tarifs des sorties et des activités organisées pour les vacances d'été et d'automne 2018

Oui l'exposé, et après en avoir débattu, le Conseil Municipal, à l'unanimité des Conseillers présents ou représentés

- approuve les tarifs appliqués pour les nouvelles activités et les sorties organisées par la Ruche pour les vacances d'été et l'automne 2018.

18-39 – Règlement intérieur de l'accueil collectif de mineurs

Oui l'exposé, et après en avoir débattu, le Conseil Municipal, par 20 voix pour et 5 contre, décide

- d'adopter le nouveau règlement tel que ci-annexé.

18-40 – Protection fonctionnelle du Maire, des Élus et des Fonctionnaires

Oui l'exposé, et après en avoir débattu, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés, décide

- d'accorder la protection fonctionnelle aux fonctionnaires dans le cadre de l'affaire sus-évoquée,
- d'autoriser le financement par le budget communal de l'ensemble des frais d'avocat, huissier de justice, notamment les consignations à déposer et frais de déplacement devant être engagés pour mener les actions nécessaires à sa défense,
- d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document afférent à cette affaire,
- d'imputer le montant de la dépense au budget de l'exercice correspondant, nature, fonction et destination afférentes.

Oui l'exposé, et après en avoir débattu, le Conseil Municipal, par 21 voix pour et 5 contre, décide

- d'accorder la protection fonctionnelle au Maire et aux Élus municipaux le suppléant dans le cadre de l'affaire sus-évoquée,

Conseils Municipaux

- d'autoriser le financement par le budget communal de l'ensemble des frais d'avocat, huissier de justice, notamment les consignations à déposer et frais de déplacement devant être engagés pour mener les actions nécessaires à sa défense,
- d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document afférent à cette affaire,
- d'imputer le montant de la dépense au budget de l'exercice correspondant, nature, fonction et destination afférentes.

18-41 – Adhésion au service informatique de Territoire d'Énergie 90

L'adhésion de la Commune au service informatique mutualisé de Territoire d'Énergie 90 arrivant à expiration le

Oui l'exposé, et après en avoir débattu, le Conseil Municipal, à l'unanimité des Conseillers présents ou représentés

- accepte l'adhésion de la Commune au service informatique de Territoire d'Énergie 90,

- retient les options suivantes pour l'adhésion :

Prestation « dématérialisation »,

Prestation « sauvegarde des données »,

Prestation « délégué à la protection des données mutualisées »,

Prestation « saisine par voie électronique »,

Prestation « connecteur pour prélèvement de l'impôt à la source ».

- autorise Monsieur le Maire à effectuer toutes les démarches et à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de cette décision.

18-42 – Renouvellement partenariat carte avantages jeunes 2018/2019

Oui l'exposé, et après en avoir débattu, le Conseil Municipal, à l'unanimité des Conseillers présents ou représentés

- accepte que la Commune soit à nouveau partenaire du dispositif « carte avantages jeunes », comme l'année passée,
- accepte qu'elle prenne en charge une partie de son prix de vente à hauteur de 1 € par carte pour les jeunes offemontois jusqu'à l'âge de 20 ans inclus (les cartes avantages jeunes sont facturées à la Commune 7 € et revendues au tarif de 6 € maximum l'unité).

- autorise Monsieur le Maire à réaliser l'ensemble des démarches liées à la mise en œuvre de ce dispositif et à signer la convention à intervenir entre la Commune et la Ville de Belfort-BIJ.

18-43 – Adhésion au groupement de commandes relatif à la fourniture d'habillement et d'équipements de protection individuelle

Oui l'exposé, et après en avoir débattu, le Conseil Municipal, à l'unanimité des Conseillers présents ou représentés

- accepte d'adhérer au groupement de commandes,
- approuve la convention constitutive d'un groupement de commandes relatif aux fournitures d'habillement et d'équipements de protection individuelle,
- autorise Monsieur le Maire à signer tous documents se rapportant à ce dossier au nom et pour le compte de la Commune.

18-44 – Compétence Défense Extérieure Contre l'Incendie

Oui l'exposé, et après en avoir débattu, le Conseil Municipal, à l'unanimité des Conseillers présents ou représentés

- se prononce favorablement sur le transfert au Grand Belfort de la compétence : gestion du service public de la DECI et police administrative spéciale,
- autorise Monsieur le Maire à signer tous documents se rapportant à ce dossier au nom et pour le compte de la Commune.

18-45 – Fête du timbre 2019

Oui l'exposé, et après en avoir débattu, le Conseil Municipal, à l'unanimité des Conseillers présents ou représentés

- devient ville d'accueil de l'édition 2019 de la fête du timbre
- accepte de signer la convention jointe avec l'Amicale Philatélique de l'Est Belfort,
- autorise Monsieur le Maire à signer tous documents relatifs à cette manifestation.

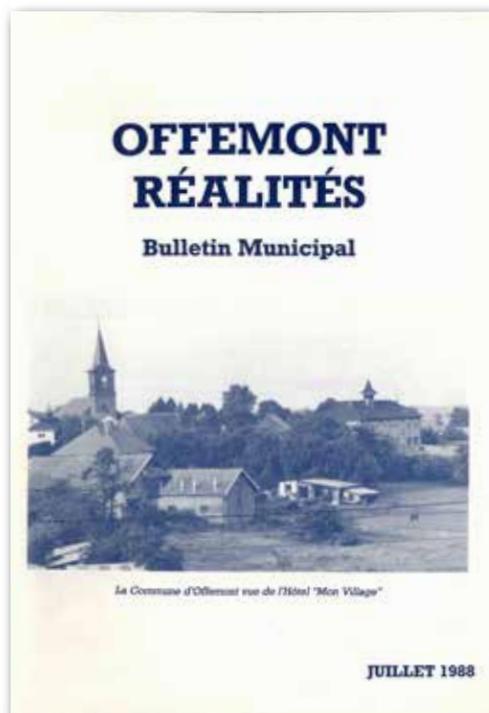
18-46 – Avenant à la convention relative au versement d'une subvention de fonctionnement à l'Association Culture Loisirs Éducation d'Offemont

Oui l'exposé, et après en avoir débattu, le Conseil Municipal, à l'unanimité des Conseillers présents ou représentés

- approuve l'avenant à la convention ci-joint,
- autorise Monsieur le Maire à signer cet avenant.

Questions diverses

Séance levée à 22 h 28



Retrouvez tous les numéros de notre magazine *Offemont Réalités* sur notre site internet, rubrique *Animation et Communication*.

LE MOT DU MAIRE LA POSTE

Offemont, commune de plus de 4000 habitants, promue au rang de chef-lieu de canton en 1985, n'avait pas encore "sa" poste.

Ce sera cependant bientôt chose faite et dès le 3 octobre prochain les habitants d'Offemont -et d'ailleurs- pourront effectuer toutes les opérations postales dans l'établissement qui s'élève désormais au carrefour du Martinet à l'emplacement de l'ancien café Musy.

La poste, dans notre commune, se révélait être, depuis longtemps, une nécessité et les conseils municipaux successifs souhaitaient cette réalisation. Relisez à ce sujet les tous premiers numéros d'Offemont-Réalités dès 1971.

L'acquisition de cet ancien café - un parmi les derniers d'Offemont qui en comptait autrefois des dizaines - a permis cette opération dont le coût, pour le bâtiment lui-même, l'aménagement du bureau, les deux logements et compte tenu de la subvention départementale, de la récupération future de TVA, atteindra approximativement 900 000 francs.

Opération bénéfique à tous points de vue. Bien placée sur la rue Aristide Briand - le chemin départemental n° 22 - cette agence postale permettra à nos concitoyens d'effectuer beaucoup plus facilement, sur place, toutes les opérations postales qu'ils devaient précédemment accomplir dans les communes voisines : Belfort ou Valdoie.

Les déplacements fastidieux évités, ce sera un gain de temps et un problème fréquent de parking qui fera partie du passé puisqu'une surface de stationnement suffisante et d'un accès facile sera implantée sur une parcelle de terrain attenant au bâtiment réalisé.

Pour le quartier ce sera aussi l'élimination d'une "verrue" qui portait atteinte à l'environnement et constituait souvent une gêne sonore et nocturne pour le voisinage.

Précisons que la dernière partie du bâtiment, existant encore aujourd'hui, est aussi voué à la démolition et qu'il sera remplacé par une construction dont le volume, l'architecture et la destination feront l'objet de futures études...

L'agence sera tenue dans l'immédiat par une seule personne dont le choix et le stage de formation indispensable incombent en priorité à la fonction départementale de la poste. Une tâche extrêmement variée attend ce ou cette gérant, tâche qui nécessitera compétence, dévouement et discrétion.

Vous serez j'en suis sûr, toujours l'objet d'un accueil souriant dans un bureau agréable.

Vous avez tous souhaité à un moment ou à un autre que les services de la poste soient plus près de chez vous.

Ils sont là maintenant.

Utilisez votre poste et prenez note du nouveau code postal : 90300 Offemont.



Le rêve... réalisé.



Magazines Offemont Réalités

Nous disposons encore de quelques exemplaires des anciens magazines *Offemont Réalités* dans nos archives ; si vous souhaitez obtenir un ou plusieurs numéros pour vous ou vos proches, vous pouvez en faire la demande en mairie. Voici les exemplaires disponibles :

Magazine Offemont Réalités :

N^{os} 7 et 8 de 1974, N^o 24 de 1983, N^{os} 26 et 27 de 1984 - 1974 - 1983 1984 - 1985 - 1988 - 1995 1997 - 1998 - 1999 - 2000 - 2001 - 2002 - 2003 - 2004 - 2005 - 2006 - 2007 - 2010 - 2011 - 2012 2013 - 2014 - 2015 - 2016.

Éditions spéciales :

Hors-série 2004 - Spécial forêt - Hors-série 130 ans du Lion - Hors-série Arsot - Hors série 14/18.

Habitant de la Commune : " Suite à un appel téléphonique reçu ce jour le 13 février 2018 concernant les nouveaux compteurs électriques LINKY (une pose serait envisagée après prise d'un RDV). Qu'en est-il exactement pour la Commune d'Offemont ? "

Mairie d'Offemont : "la pose, par ENEDIS, des nouveaux compteurs électriques LINKY n'est pas prévue avant 2020/2021. Une réunion publique à ce sujet est programmée pour 2019."

Habitant de la Commune : "Tous les jours nous avons des réclamations au niveau de la piste cyclable. Les jeunes mettent leurs scooters sur la piste, ils insultent les cyclistes, les passants ! Ils roulent sans casque ! Même chose sur le secteur piéton du complexe sportif entre le gymnase et la MIEL. Que se passerait-il si un jeune vient à renverser une maman et sa poussette, une personne âgée, un cycliste, un enfant?????"

Mairie d'Offemont : "Nos équipes ont été informées de ces faits. Nous sommes bien conscients des désagréments engendrés. Les services de la Police Nationale sont présents. Sur les 31 passages de patrouilles de Police essentiellement nocturnes entre le 25 juin et le 16 juillet à la MIEL, sept jeunes personnes avec deux scooters ont été évincées des lieux le 26 juin et six jeunes personnes avec un scooter ont été contrôlées puis évincées des lieux le 27 juin.

Sur les 23 déplacements toujours essentiellement nocturnes sur le site du Gymnase, les mêmes six individus qu'à la MIEL ont également été évincées des lieux le 27 juin (source Police Nationale). Nous travaillons régulièrement avec les garde-natures et la police nationale afin qu'ils interviennent.

Par ailleurs, voilà bientôt un an que les services techniques travaillent à une solution. Des barrières démontables ont été installées sur les pistes cyclables urbaines, à proximité des écoles. Elles permettent à toutes les personnes, promeneurs, mamans avec poussette, cyclistes, personnes en fauteuil roulant... de se retrouver en sécurité afin d'éviter d'être fauchées par des scooters, des quads et même des voitures... Des tests ont été réalisés et ces installations donnent satisfaction. Si le calme revient, à certaines périodes de l'année, ces barrières pourraient être en partie retirées."

Habitant de la Commune : "Pourquoi le directeur ou la directrice du Centre de Loisirs La Ruche change aussi souvent ?"

Mairie d'Offemont : "La directrice titulaire est en congé parental depuis juillet 2015 (congé renouvelé tous les 6 mois), nous recrutons donc des personnes en Contrat à Durée Déterminée pour assurer son remplacement jusqu'à son retour.

Entre temps, il se peut que les personnes recrutées temporairement aient des propositions d'emploi plus alléchantes, comme par exemple un Contrat à Durée Indéterminée."



Habitant de la Commune : "J'habite à proximité de la rue des Commandos d'Afrique, il y a un passage incessant de scooters, motos et quads dans cette rue, pouvez-vous poser des "gendarmes couchés" ?"

Mairie d'Offemont : "Malheureusement non, car dans cette rue passent les bus des lignes Optymo et légalement, il nous est interdit de placer des gendarmes couchés. Par contre nous étudions la possibilité de prendre un arrêté municipal."

Naissances

16/01/2018 – **Romane** MARCHAL de Romain MARCHAL et Stéphanie HELBLING
21/01/2018 – **Cloé** SCHNEIDER de Mickaël SCHNEIDER et Audrey RICHENET
24/01/2018 – **Mathilde** BESSOT de Martin BESSOT et Annaëlle BOULALA
01/02/2018 – **Lucia** KOLAYLAKOV de Hristofor KOLAYLAKOV et Elisabeth HUCK
02/03/2018 – **Lisa** DELONG de Christophe DELONG et Mylène COLLET
29/03/2018 – **Louis** BUCHWALTER de François BUCHWALTER et Marina VIZZACCARO
10/05/2018 – **Adam** GENTUSA de Bernard GENTUSA et Ouafae MAQAM
18/05/2018 – **Camilla** et **Noé** PANICALI de Christophe PANICALI et Fatima SAJRANE
05/06/2018 – **William** AMICHAUD SALMON de Anthony AMICHAUD et Laurianne SALMON
17/06/2018 – **Elyne** JOUBERT de Guillaume JOUBERT et Cynthia FIORAVANZO

Décès

17/01/2017 – Djamila BOUDJADJA épouse BOUDJADJA, 52 ans
18/01/2018 – Abdelkader KADDOURI, 69 ans.
27/01/2018 – Michel MEYER, 57 ans.
01/02/2018 – Gisèle COURTOT épouse PEDEN, 80 ans.
04/02/2018 – Evelyne CHEIKH BEN KADDOUR veuve MODESTE, 63 ans.
04/02/2018 – Henri RINGENBACH, 91 ans.
24/03/2018 – Colette BONNOT, 92 ans.
27/03/2018 – Louis DOULET, 80 ans.
29/04/2018 – Madeleine RONCAGLIONE veuve VERNIER, 86 ans.
07/05/2018 – Christian MISBACH, 68 ans.
09/05/2018 – Madeleine DUCRET, épouse SCHORR, 76 ans.
13/05/2018 – Jean-François MOINET, 65 ans.

Mariages

Le 14/04/2018
Wafa EL HADDADI et Hakaw YILMAZ
Le 28/04/2018
Élodie PRÉVÔT et Ludovic FEUILLET
Le 12/05/2018
Gabrielle WEBER et Sofian BOUDJADJA
Le 09/06/2018
Florence EGLINGER et Angel HERRERO
Le 09/06/2018
Hanae MARISA et Stéphane OLLIER
Le 23/06/2018
Elodie GARREAU et Romain COMMUNIER

Lors des mariages, une corbeille est mise à disposition des participants au profit du CCAS. Le montant de ces dons entre le 16 janvier et le 23 juin 2018 s'est élevé à 233€

CASOLI

**Métallerie
Serrurerie
Aluminium**

63 rue des Commandos d'Afrique
90300 OFFEMONT

Tél. 03 84 26 37 10

Fax 03 84 26 91 42
www.casoli-metallerie.fr

FABRIQUE
depuis 1968

CASOLI

**Menuiserie PVC-ALU
Portes - Fenêtres coulissantes
Volets battants - PVC-ALU
Volets roulants
Portes de garage
Stores
Garde-corps**



63 rue des Commandos d'Afrique
90300 OFFEMONT

Tél. 03 84 26 91 41

Fax 03 84 26 91 42
casoli.pvc-alu@orange.fr

FABRIQUE
depuis 1985

Groupe majoritaire - Liste **"Un vent de liberté pour Offemont "**

D. RETAILLEAU, conseiller municipal d'opposition, nous a demandé le nom des participants aux sorties organisées par le CCAS et la participation financière payée par ces dernières. Sachez que les accompagnateurs qui prennent sur leur temps pour guider et s'occuper tout au long de la journée des Aînés (certains ont des difficultés de déplacement) bénéficient de la gratuité de la sortie.

F. BOUVIER nous l'a vivement reproché lors du dernier conseil municipal ! Elle nous reproche notre participation en tant qu'accompagnateurs, comment peut-on laisser partir un bus complet sans accompagnateur !

Doit-on faire payer le repas de midi aux volontaires participant aux différentes manifestations comme le salon SaléSucre ? Doit-il en être de même pour les bénévoles assurant le service aux repas bimensuels et annuels des Aînés. Faut-il demander à D. RETAILLEAU de venir avec son sandwich lorsqu'il participe au service ?

L'opposition n'ayant rien à nous reprocher tombe dans le délire total !

Groupe d'opposition - Liste **"Offemont-Solidarité-Progrès"**

L'opposition vous est utile : le maire rétropédale !

Lors du Conseil Municipal d'avril, la majorité en place a voté une résolution pour installer une antenne Free mobile à un endroit bien précis entre la MIEL et le gymnase, à côté de l'aire de jeux, des maisons alentour et proche d'une école.

Cette antenne mesure 31 m de haut !

Il ne fait pas de doute qu'Offemont a besoin d'une meilleure couverture téléphonique mais cet emplacement est un des pires possibles.

Le groupe d'opposition a demandé d'étudier un autre emplacement, suite au refus du maire, a voté contre puis a organisé une pétition dans le voisinage recueillant 370 signatures. Merci pour votre participation.

Plusieurs élus de la majorité n'étaient pas d'accord avec ce projet. Ils n'ont pas été entendus non plus. Bravo !

Lors de la réunion publique avec Free, le maire P. Carles a présenté ce projet comme étant provisoire, sur un lieu restant à définir. Quel rétropédalage opportuniste !

Nous serons très attentifs au lieu retenu.

Groupe d'opposition - Liste **"Une renaissance pour tous"**

Je profite de cette nouvelle édition de l'OR pour vous annoncer, qu'après deux années d'étude, des travaux d'envergure vont être réalisés cet été.

Tous les appartements des 2, 4 et 8 rue Renoir vont être réhabilités.

Salles de bain, cuisines, fenêtres, chauffage seront remis aux normes, ainsi les habitants auront un lieu de vie agréable.

Je salue ici le beau partenariat entre la Commune et Territoire Habitat.

Nous travaillons actuellement sur la suite du projet qui concerne la restructuration des extérieurs, parkings, espaces verts...

De plus, mi-2019, les bâtiments du 6 et du 12 rue Renoir seront démolis.

C'est en travaillant main dans la main que les dossiers prennent forme et avancent.

SPÉCIALE JEUX

Trouvez la suite



LES 7 ERREURS



DEVINETTE

Si en amour ils sont appréciés,
Les gros, eux, sont à éviter.
Les auteurs en ont des fameux,
Et certains servent pour des jeux.
Qui sont-ils ?

SUDOKU FACILE

| | | | |
|---|---|---|---|
| 1 | | | |
| | 3 | 1 | |
| | 4 | 2 | |
| | | | 4 |

Quelle erreur !

Trouvez l'erreur :
1 2 3 4 5 6 7 8 9

Énigme du jeu d'échec

Mister Jones et Mister Smith ont l'habitude de jouer aux échecs tous les vendredis soir. Ce soir-là, ils jouèrent sept parties, et chacun en remporta le même nombre. Pourtant, il n'y eut pas de matchs nuls et toutes les parties furent terminées. Comment cela est-il possible ?

À noter dans votre agenda !

| | |
|----------------------------------------------|--------------------------------|
| Vide-greniers | 26 août 2018 |
| Forum des activités sportives et culturelles | 05 septembre 2018 |
| Journée du patrimoine | 15 septembre 2018 |
| Exposition artistique | 22 et 23 septembre 2018 |
| Maquis de Chérimont | 30 septembre 2018 |
| Sortie du Maire | 14 octobre 2018 |
| 38 ^e Rallye de Franche-Comté | 26 et 27 octobre 2018 |
| Repas annuel des Aînés | 10 novembre 2018 |
| Cérémonie du 11 novembre | 11 novembre 2018 |
| Cérémonie de la Libération d'Offemont | 17 novembre 2018 |
| Fête du Goût - Forum Nutrition Santé | 23 novembre 2018 |
| Fête du Goût - Cours de cuisine | 24 novembre 2018 |
| Fête du Goût - Salon SaléSucré | 25 novembre 2018 |
| Saint-Nicolas | 1 ^{er} décembre 2018 |
| Marché de Noël | 08, 09 et 15, 16 décembre 2018 |
| Vœux du Maire | 11 janvier 2019 |
| Fête vos jeux | 27 janvier 2019 |
| Fête du timbre | 09 et 10 mars 2019 |
| Week-end "Découvertes" | 23 et 24 mars 2019 |
| Chasse aux œufs | 22 avril 2019 |
| Cérémonie du 8 mai | 08 mai 2019 |

Liste non exhaustive : retrouvez tous les événements sur l'agenda du site de la Commune www.mairie-offemont.fr.

